

Première controverse (sur Facebook) sur le tirage au sort en politique 6-7-8 octobre 0214 :

Source : <https://www.facebook.com/clement.senechal.3/posts/10152766142273746>

[Clément Sénéchal](#)

[2 octobre, 14:38](#) · [Paris](#) · [Modifié](#) ·

« Le Parti socialiste entend casser les structures du grand capitalisme. Un moment arrivera où les grandes sociétés multinationales et les grands monopoles nationaux capitalistes, les puissances de l'argent, apparaîtront aussi désuets, enfermés dans le passé de l'histoire, que la féodalité au temps du Moyen Âge », répondait Mitterrand à Elkkabach, en 1973. Aujourd'hui nous avons Michel Sapin, Manuel Valls, Emmanuel Macron, Najat Vallaud-Belkacem et les « chocs de compétitivité »...

Indubitablement, quelque chose a merdé.



[François Mitterrand à propos du socialisme](#)

En plateau, Jean-Pierre ELKABBACH, entouré de plusieurs journalistes, interroge François MITTERRAND, premier secrétaire du parti socialiste, sur sa pédagogie "révolutionnaire et socialiste"....

ina.fr | Par Institut National de l'Audiovisuel – Ina.fr

[J'aime](#) · [Commenter](#) [Partager](#)

[Knut Bluetooth](#), [Catherine Melin](#), [Stéphane Liétard](#) et [153 autres personnes](#) aiment ça.
[37 partages](#)

•

[Regis Fog](#) Achèvement du processus d'infiltration du capital dans la structure publiquement nommée "Parti Socialiste", par des personnes qui n'ont sans doute même pas conscience du dit processus en soi.

[2 octobre, 14:48](#) · [J'aime](#) · [11](#)

•



[Clément Sénéchal](#) oui

[2 octobre, 14:51](#) · [J'aime](#) · [1](#)

•



[Pilar Ternera](#) "Un moment arrivera "... c'est bien du Tonton. "Sur une échelle de temps suffisamment longue, le taux de survie de chacun retombe inévitablement à zéro."

[2 octobre, 15:37](#) · [J'aime](#) · [7](#)



• [Clément Sénéchal](#) « À long terme, nous sommes tous morts » - Keynes, sur la dette publique.

[2 octobre, 15:45](#) · [J'aime](#) · [8](#)



• [Jean Alméras](#) Mitterrand, une grosse pointure en tant qu'acteur, plus fort que Sarko ...

<http://www.la-sociale.org/ne-pas.../mitterrand-epinay-1971/>



[Mitterrand Epinay 1971 - Site de jean-almeras-democratie !](#)

la-sociale.org

[2 octobre, 15:47](#) · [J'aime](#)



• [Stéphanie Stouf](#) 1983 et la CSG mais reste mon tonton qd même

[2 octobre, 16:05](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Clément Sénéchal](#)

[2 octobre, 17:02](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Elodie Constanciel](#) Merci. Cela fait un bien fou !

[2 octobre, 17:35](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Oui

[2 octobre, 17:36](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Marc Gicquel](#) Mitterrand a fait croire qu'il était socialo pour prendre le pouvoir....et le reste est littérature

[2 octobre, 18:06](#) · [J'aime](#) · [5](#)



- [Michel Lagiroze](#) En effet, il a joué à l'homme de gauche pour se faire élire, et il a fait ça avec un grand talent il faut le reconnaître. Mais c'est lui qui est responsable du tournant de la rigueur en 1983, page funeste que l'on continue d'écrire, au nom de la construction européenne. Ensuite en 1985 initiateur du traité de Milan créant un espace unique européen ouvert à la libre concurrence, et ensuite inspirateur du traité de Maastricht, de sa monnaie unique et de la BCE indépendante, qu'il avait déjà initiée en France avec l'indépendance de la Banque de France dès 1993. Son second mandat a été une catastrophe totale, finissant dans la déchéance et les scandales en tous genres. Ce type était un satrape, abusant des avantages de sa fonction. Et pour couronner le tout, pour finir en apothéose ami de René Bousquet et récipiendaire de la Francisque en 1943. Je préfère même pas parler de ses "exploits" dans la résistance dans le Morvan. Ce type incarne le sommet du cynisme en politique. Il me fait avec le recul penser à cette phrase des mémoires du Cardinal de Retz écrite pour Mazarin "il a introduit la fripouillerie dans la politique".

[2 octobre, 18:39](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [5](#)



- [Clément Sénéchal](#) Mais au moins la critique du capitalisme était portée ; elle n'avait pas encore été expurgée du discours.

[2 octobre, 19:21](#) · [J'aime](#) · [3](#)



- [Clément Sénéchal](#) N'est-ce pas [Bruno Roger-Petit](#)

[2 octobre, 19:23](#) · [J'aime](#)



- [Michel Lagiroze](#) Ha oui tout à fait, je suis d'accord avec toi. Seulement le type était pas sincère il n'en pensait pas un mot. Hélas....Expurgée du discours un temps - long, trop long - elle n'en est revenue que plus forte et plus audible. C'est tout ce qui compte. Mitterrand c'est du passé.

[2 octobre, 19:34](#) · [J'aime](#) · [1](#)



- [Bruno Roger-Petit](#) Si, il était sincère... Détestation de l'argent et de la haute bourgeoisie jamais démentie... Jusqu'à la fin...

[2 octobre, 19:48](#) · [J'aime](#) · [1](#)



- [Michel Lagiroze](#) Non Bruno Roger-Petit ça c'est faux..il était loin de détester l'argent et il fut le premier homme politique "employé" par les Bettencourt, officiellement rédacteur au journal votre beauté dirigé par André Bettencourt en 1947..Officieusement..

[2 octobre, 22:58](#) · [J'aime](#) · [4](#)



-

[Sylvestre Meillassoux](#) C'est sous Mitterrand, avec Beregovoy si je ne m'abuse, que la France est passée au capitalisme moderne (financier). Sarkozy aussi disait des trucs pour se faire élire, genre qu'il allait remettre l'exigence à l'école et y interdire les téléphones portables (on a le résultat sous les yeux). L'un et l'autre ont sans doute dû se forcer pour affirmer tout ça sans rire.

[2 octobre, 23:02](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [5](#)



• [Michel Lagiroze](#) Mitterrand contrairement à Sarkozy c'est le cynisme la vulgarité en moins

[3 octobre, 06:53](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Max Rieux](#) En 1973 à commencer le truquage de la dette pour la finance par Pompidou !! Ces déclarations sont restées au pays idéal de "en théorie" concrètement comment ont-elles pris corps c'est plutôt son inverse ???

[3 octobre, 08:38](#) · [J'aime](#)



• [Stéfanie Stouf](#) "Violente ou pacifique, la révolution c'est d'abord une rupture. Celui qui ne consent pas à une rupture avec l'ordre établi, avec la société capitaliste, celui-là, il ne peut pas être adhérent du Parti Socialiste." 1971

[3 octobre, 13:28](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Le PS était révolutionnaire avant de se faire renverser par la contre-révolution néolibérale...

[3 octobre, 15:17](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Olivier Siméon](#) Chevènement décrit bien ce glissement, notamment ici :

<http://www.chevenement.fr/L-action-de-la-gauche-a...>



["L'action de la gauche a participé au désarroi français"](#)

Entretien de Jean-Pierre Chevènement accordé à...

Par Chevenement.fr

[3 octobre, 15:26](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Jean-michel Ringot](#) le ps a cesse d'être révolutionnaire en 1921

[3 octobre, 16:52](#) · [J'aime](#)



• [Tom Huxley](#) C'est un beau discours, mais c'est un discours. Mitterand était avant même d'être président dans la combine libérale. C'est d'ailleurs ce qui lui a permis de se faire élire (non pas pour obtenir les votes des électeurs, mais les financements et soutiens financiers/médiatiques/diplomatiques). Tout est expliqué dans le livre du journaliste d'investigation Vincent Nizouille "des dossiers si bien gardés, les archives déclassifiées de la CIA et de la maison blanche sur la France et ses présidents 1958-1981). Mitterand a à plusieurs reprises montré pattes blanches aux Américains lors de dîners avec des diplomates et des dirigeants de la CIA. Il s'autorisait même, lors de ces dîners, de moquer les communistes. Son objectif était simplement de prôner un discours communiste compatible dans les médias afin de capter leurs électeurs (PCF à 20%). Mais en réalité tout était conclu d'avance, avant même son élection : libéralisme, européisme et atlantisme.

[3 octobre, 17:03](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Anthony Hubwar](#) Beaucoup de gens de gauche font des trucs de droite au boulot. Le PS, c'est pareil !

[3 octobre, 18:19](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Philippe Hourcade](#) Olivier, ... "quelque chose a merdé" ..ou quelque chose n'a jamais existé qui lentement s'est révélé.. comme tel!

[3 octobre, 23:28](#) · [J'aime](#)



• [Benoît R. Ecosocialisme](#) "Un moment arrivera..." il n'a pas dit grâce au P.5 ou en 1992....

[Hier, à 13:22](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

C'est lorsque les députés élus de la Deuxième Internationale (ex PS) ont voté les crédits de guerre en 1914 alors qu'ils avaient été élus sur la promesse contraire qu'ils ont trahi. La chambre des députés allemands était aussi "socialiste" et a fait la même chose. Jaurès a été tué avant de donner son avis (contraire ?)

[Hier, à 14:07](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [3](#)



• [Fred Morpheus](#) 10 ans plus tard, en 1983, deux ans après son élection à la présidence, il trahissait le peuple et tout ce qu'il avait dit en se soumettant au capital...

[Hier, à 14:20](#) · [Je n'aime plus](#) · [7](#)



•

[Quintus de Vivraie](#) comme à peu près tous non?^^ comme quoi, ce système électif a de grosses failles.

[Hier, à 14:53](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Le système électif de la Vème, oui. Personne ne dit le contraire à gauche je crois.

[Hier, à 19:49](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Montesquieu qui ne croyait pas en la démocratie mais a fait une analyse lucide des avantages et des inconvénients de chaque solution, l'a bien écrit :

- le "suffrage par le choix est de l'ordre de l'aristocratie" (C'est à dire du pouvoir aux meilleurs.)

Lui préférerait une aristocratie (des compétences) à l'aristocratie par le sang (bleu).

Bien sûr, les démocrates préféreront la démocratie "suffrage par le sort" comme il l'appelait ou un mix entre les deux systèmes :

les meilleurs (élus) pour faire ce qui est difficile "l'exécution des décisions" et le dèmos (représentants du peuple tirés au sort) pour prendre les décisions et contrôler que les meilleurs ne servent pas leurs propres intérêts oligarchiques.

Quand on se contente d'élire sans contrôler, on aboutit toujours à la mise en place d'oligarchies clientélistes (comme les baronies locales dans les municipalités).

[Hier, à 20:05](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Tout à fait, il faut sans cesse contrôler le pouvoir.

[Hier, à 20:10](#) · [Je n'aime plus](#) · [3](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Il faudra tout faire pour faire comprendre aux membres de la constituante qu'il sera essentiel de contrôler LES pouvoirs et, pour ce faire, de bien les séparer.

Plus jamais de ministre de la justice au gouvernement pour diriger le pouvoir judiciaire.

Plus jamais de parlement soumis à l'exécutif se réclamant de la "majorité présidentielle".

Plus jamais de conseil constitutionnel lié à l'exécutif qui en nomme les membres.

Plus jamais de CSA dont les membres seraient nommés par des représentants de l'un de ces pouvoirs. C'est par les citoyens que le pouvoir d'informer les citoyens doit être contrôlé.

Plus jamais le pouvoir financier autonome des banques pour décider de la création

monétaire. La création de la monnaie est un pouvoir régalien qui doit servir l'intérêt général et donc être contrôlé par les citoyens.

[Hier, à 20:26](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [3](#)



•

[Quintus de Vivraie](#) à ce propos je viens de découvrir cette phrase d'Alain :

«La démocratie n'est pas dans l'origine populaire du pouvoir, elle est dans son contrôle. La démocratie, c'est l'exercice du contrôle des gouvernés sur les gouvernants. Non pas une fois tous les 5 ans, ni tous les ans, mais tous les jours.»

(Alain)

[23 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [6](#)



• [Clément Sénéchal](#) Je souscris à cette phrase.

[23 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

C'est bien pour cela que la Constitution ne doit pas être écrite par ceux qui devront se soumettre à ces contrôles: ceux qui exercent les pouvoirs.

Le M6R est clair sur cette question : les constituants ne pourront pas exercer les pouvoirs dont ils institueront les règles.

[23 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [3](#)



• [Quintus de Vivraie](#) mais si les constituant sont affiliés à ceux qui auront le pouvoir juste après?

[23 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Ils seraient dans une situation qui les pourraient les mettre en conflit de loyauté entre l'intérêt général d'écrire de bonnes institutions et l'intérêt de leurs relations s'appêtant à exercer le pouvoir.

Il faut qu'ils en soient indépendants, sur le plan économique, sur le plan affectif (familial ...), ou sur le plan partisan.

[23 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Ça poserait un problème d'égalité devant la loi ; jusqu'à présent le fait de prendre parti ou d'adhérer à une association n'est pas, dans ce pays, un motif de destitution des droits civiques.

[22 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Un examinateur du bac ne peut pas faire passer l'oral à l'un de ses enfants et ça ne pose pas de problème d'égalité devant la loi, on prendra un autre examinateur.

Certaines fonctions interdisent certains postes, c'est comme ça.

Un juré de cour d'assise devra se récuser s'il est tiré au sort pour juger quelqu'un qu'il

connait. (Un juge professionnel aussi).

Etre constituant est une charge d'intérêt général, pas une carrière.

[22 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Aucun rapport. Le droit de concourir aux charges politiques est une liberté publique fondamentale et la base de la citoyenneté. Le droit d'association également. Il ne me semble pas, et heureusement, que le fait d'adhérer à un collectif dont les activités sont légales puisse d'aucune manière impliquer la destitution des droits civiques. Nous serions alors dans une tyrannie.

[22 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Il ne s'agit pas de privation de droits civiques mais de droit à représenter le peuple dans des fonctions qui doivent absolument être séparées.

Nous étions d'accord sur la séparation des pouvoirs.

Le pouvoir constituant doit être séparé des autres également car c'est la garantie pour le peuple que les règles seront écrites sans qu'aucun conflit d'intérêt.

Cela pour éviter que puisse se reconstituer une oligarchie qui pourrait devenir tyrannique !

[22 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Ça pose un grave problème d'égalité devant la loi ; ça signifierait simplement que les charges politiques sont interdites à tout un ensemble de citoyens. Ce n'est pas possible en démocratie.

[22 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Je comprends bien tes réticences.

[22 h](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

S'il y avait des élections pour élire les constituants, les partis proposeraient des candidats. Certainement pas leurs leaders qui peuvent aspirer à des fonctions dans les pouvoirs mais sans doute des militants qu'ils chercheraient à coacher...

Si ce n'est pas comme ça au PG, cela risque de l'être dans les autres partis.

[22 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Les citoyens ont le droit d'adhérer aux partis qui défendent leurs idées tout comme ils ont le droit de concourir aux charges publiques. C'est ainsi dans un état de droit.

[22 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Mais alors, ne risquerait-on pas d'avoir une assemblée constituante qui représenterait somme toute plus la france des militants -à proportion- des votes habituels des partis qu'une assemblée sociologiquement ressemblante au peuple qu'elle devra défendre contre les abus de pouvoir des gouvernants ?

[22 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Clément Sénéal](#) Ça dépend des règles de l'élection. Il y a mille mesures à prendre pour casser le bipartisme bourgeois.

[22 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

"Le trait le plus visible dans l'homme juste est de ne point vouloir du tout gouverner les autres, et de se gouverner seulement lui-même. Cela décide tout. Autant dire que les pires gouverneront" (Alain)

[22 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Clément Sénéal](#) Point de vu individualiste. Je n'y souscris pas.

[22 h](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Quelles mesures envisages-tu ?

[22 h](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) ... sans aller jusqu'à mille !

[22 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéal](#) Proportionnelle intégrale ouverte aux listes citoyennes, financement public égal pour toutes ces listes (avec plafonnement strict et égal pour tout le monde), stricte égalité du temps et de l'horaire de parole dans les médias, etc...

[22 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Sur quels critères seront choisis les citoyens sur ces listes ?

Tirés au sort ? (Je sais que tu es contre)

Donc choisis pour leur adhésion aux lignes des partis politiques qui veulent gouverner

ensuite ?

OK, mais alors, quels mécanismes mettre en place pour éviter qu'ils n'écrivent les règles de contrôles efficaces contre l'intérêt de leurs camarades qui gouverneront ?.

[22 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Libre choix à chacun des groupements qui formeront ces listes. Et attention : tous les partis n'ont pas les mêmes lignes et ne défendent pas les mêmes intérêts.

[22 h](#) · [J'aime](#)



• [Quintus de Vivraie](#) je vois un problème à ce système proportionnel. il ne s'inscrit que dans une logique de partis justement. à croire que 60% d'abstention ne font toujours pas comprendre que ce système ne convainc plus. les partis ne représentent vraiment qu'une minorité de la population. donc, ca restera des défenseurs d'idées minoritaires qui imposeront au détriment de la majorité

[22 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Et mon dentiste, il représente quoi pour imposer ses décisions aux gens ?

[22 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Par ailleurs le vrai problème est l'objet de l'élection : l'élection d'une constituante mobilisera les gens, comme ça s'est toujours vu dans l'Histoire.

[22 h](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Oui nous sommes d'accord. Tous les partis ne défendent pas les mêmes intérêts. Mais la plupart des partis (je ne parle pas du PG) ont intérêt à ce que les contrôles des citoyens ne soient pas efficaces pour pouvoir continuer comme avant.

[22 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Quintus de Vivraie](#) intelligent comme réponse

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Oui, intelligent.

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Réponds à ça et tu m'auras convaincu.

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



•

[Wikicrate Lcc](#) .

Nous sommes tous intelligents ici !

L'aristocratie des démocrates ! hihi !

[18 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



•

[Quintus de Vivraie](#) mais wiki, au delà de ça, le principe de parti impose un groupement d'idées. en gros tu dois choisir le camp qui te va le plus mais tu ne peux pas défendre exactement tes idées

[21 h](#) · [J'aime](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Postulat individualiste. Et illusoire (les idées existent indépendamment des individus).

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



•

[Quintus de Vivraie](#) 'fin bon on se parlera à l'occase wiki. je reste pas. impossible d'avoir une conversation sérieuse avec monsieur sénéchal qui prend par le mépris quand on aborde des sujets qui ne lui conviennent pas. plus facile que d'y répondre c'est sûr bien à vous

[21 h](#) · [J'aime](#)



•

[Wikicrate Lcc](#) .

"Réponds à ça et tu m'auras convaincu." ... j'attends la question !

[21 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



•

[Clément Sénéchal](#) En quoi mon dentiste est-il plus représentatif de quoi que ce soit qu'une idée portée par un collectif ? Telle est la question.

[21 h](#) · [J'aime](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Mais bon, notre chantre de la délibération déserte. Tant pis.

[21 h](#) · [J'aime](#)



•

[Wikicrate Lcc](#) .

Ton dentiste tout seul n'est représentatif que de lui même, nous sommes d'accord.

Mais ton dentiste dans une assemblée représentative sociologiquement de la population et

débatant et délibérant au sujet des solutions à trouver pour protéger la population des abus de pouvoir des gouvernants donnera à cette assemblée, avec ses autres membres, plus de légitimité qu'une assemblée constituée de militants politiques (dont 30% de FN on peut le craindre à juste titre)

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Non ça reste à démontrer. Un dentiste + une caissière +... jusqu'à 500 ou 2000, ne me semblent pas plus représentatifs qu'un candidat qui porte sur son nom un programme élaboré et approuvé par des millions de gens.

[21 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Fred Armoni](#) on ne parle pas d'un candidat qui présente un quelconque programme mais d'un constituant qui va définir les règles du jeu que les hommes de pouvoir devront respecter afin de ne pas en abuser ...

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Fred Armoni](#) pour le reste la constituante décidera si oui ou non le TAS peut être utile ou non pour la vie politique de tous les jours, mais là, il me semble qu'on parle bien du mode de désignation de l'assemblée constituante.

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Allons, les partis sont complètement discrédités et les gens ne votent plus pour des programmes élaborés par des élites des partis mais pour éliminer le camp adverse, en se basant sur les sondages manipulés, soit pour éviter que le FN n'arrive, soit pour qu'il arrive en "renversant la table" sans se soucier de ce qu'il y a d'anti social dans sa politique.

ET de toutes façons là, il ne s'agit pas dans la constituante d'élaborer un programme politique.

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Il s'agit d'élaborer la règle du jeu, donc de défendre des idées et des arbitrages.

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Le vote utile n'est pas lié à l'élection en tant que principe, mais à la distribution particulière de l'élection dans la vème République.

[21 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Des idées oui, mais pas une politique.

[21 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Fred Armoni](#) d'où l'intérêt du m6r on a bien compris.

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Tu as compris quoi sur le m6r ?

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Fred Armoni](#) mais il faut arrêter le cycle infernal du peuple qui se fait systématiquement dépouiller du processus constituant.

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) On est d'accord. Si le peuple est capable de délibérer, il est aussi capable de s'organiser politiquement.

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Fred Armoni](#) m6r : je résume en combien de mots?

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Les partis, défendent des programmes politiques, mais il ne peuvent pas défendre les citoyens contre leurs propres tentations d'hégémonisme quand ils sont au pouvoir.

[21 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Il l'a déjà fait. Mais il est clair qu'il faut repenser la distribution du travail dans la société pour renouveler la citoyenneté.

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Fred Armoni](#) crois tu que des politiques prendront les mesures nécessaires pour s'empecher d'abuser?

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Fred Armoni](#) à ce jour ils ne l'ont jamais fait, dans aucune constitution, pourquoi ça changerait avec la 6eme?

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Des constituants tirés au sort parmi les citoyens ne représenteraient pas les partis politiques, ne représenteraient pas les militants des partis politiques mais leurs électeurs et aussi les abstentionnistes qui -plus que les autres- se méfient des partis politiques. Les autres abstentionnistes qui s'en foutent, auraient une occasion de dire pourquoi et de se motiver à l'action pour le bien commun.

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) En quoi les représenteraient-ils ? Tu sais que les candidats à l'élection sont aussi des électeurs ou des abstentionnistes.

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

As-tu décidé que finalement, tu ne seras pas convaincu ?

En ce qui me concerne je pourrais l'être si tu me donnais de bonnes raisons.

[18 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Non, pour l'instant je ne suis pas convaincu. Quant à toi il me semble que tu ne sois pas parvenu à ce stade à déconstruire mon argument sur le problème d'égalité civique et de liberté publique énoncé, plus haut, que pose ta position.

[21 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Je doute que beaucoup de candidats soient des abstentionnistes ...

Quand je parle de représenter, c'est au sens de représentativité sociologique, .

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) La représentativité sociologique n'est en rien une représentativité politique.

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Un citoyen est autre chose qu'un isolat sociologique, qu'une unité de CSP.

[21 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [3](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

En soit, non, sauf si -parce que c'est la démocratie- on en décide ainsi.
Choisir par vote des représentants garantira qu'ils ne seront pas représentatifs sociologiquement.

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Faux ; ça dépend encore une fois des règles de l'élection. Besancenot est postier, il a fait un score honorable dans un régime hostile à sa formation politique.

[21 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Oui, c'est quand on le fait débattre et délibérer avec ses pairs (représentatifs sociologiquement) sur les sujets qui le concernent qu'il devient représentatif du peuple.

[21 h](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) Il a fait un score honorable (mais n'a pas été élu) grâce au fait qu'il a été médiatisé parce qu'il faut bien que les médias du pouvoir politique et financier laissent l'illusion que tout est possible. S'il était monté trop haut, il aurait été moins médiatisé. Le système règle les curseurs comme il faut pour qu'on y croit encore.

[20 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Il faut changer le système, nous sommes d'accord. Mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. La stochocratie est par bien des aspects une tyrannie qui ne dit pas son nom. J'en reste là pour aujourd'hui, j'ai sommeil.

[20 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Ca, il faut le démontrer !

Garde cependant à l'idée qu'il s'agit là du tirage au sort des constituants, et que ces constituants n'exerceront pas le pouvoir.

Ils n'auront comme mission que de mettre en place les règles qui les protégeront de la tyrannie que pourraient exercer sur eux ceux qui exerceront ces pouvoirs ... bon courage pour ta démonstration

[20 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Je suis en train d'écrire un texte là-dessus justement. À bientôt

[20 h](#) · [J'aime](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

OK. Bonne soirée et bonne inspiration !

Que quelque chose de positif ressorte de nos échanges.

Election, tirage au sort, mix des deux ou autres, du moment que les citoyens soient protégés des abus de pouvoir, des tyrans, des oligarchies, de la puissance des riches, en exerçant leurs contrôles, en étant bien informés, en ayant leur liberté d'expression garantie ...

si tu trouves la solution, je prends !

[20 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [3](#)



• [Fred Armoni](#) croyez-vous que des politiques prendront les mesures nécessaires, lors de la constituante, pour s'empêcher d'abuser, par la suite, de leur pouvoir instauré?

[20 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [1](#)



• [Sylvain Blondiaux](#) L'assemblée constituante doit représenter sociologiquement le peuple. Actuellement, moins de 5% des français militent dans un parti politique, nous devons donc faire en sorte qu'il n'y ait pas plus de 5% de militants politiques au sein de l'Assemblée Constituante.

Par ailleurs, la Constitution doit être écrite par le peuple. Donc dans des milliers d'ateliers constituants, partout en France.

[17 h](#) · [Je n'aime plus](#) · [5](#)



• [Ren Sam](#) Pilar Ternera (1er ou 3e commentaire) , marrant d' reprendre un nom de Garcia Marquez, une indépendante en freelance cette Pilar Ternera bon, lecture des commentaires du fil

[14 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Ren Sam](#) "Proportionnelle intégrale ouverte aux listes citoyennes " c'est l'élément discret mais déterminant qui est passé + ou - inaperçu dans le flot

[13 h](#) · [J'aime](#)



• [Arnaud Finn](#) Pour ce qui est de Mitterrand, voyez plutôt :

http://www.youtube.com/watch?v=rkrGwG_PwRo



[La Deuxième Droite \[HD\]](#)

" Résumé : Le 10 mai 1981, François Mitterrand devient président de la République. Les illusions de la gauche...

youtube.com

[11 h · J'aime · 2](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

Oui, Sylvain !

Tu m'inspires là la réponse que [Clément Sénéchal](#) attend de moi sur l'égalité politique : Le tirage au sort donne une chance égale à chacun d'écrire la Constituante alors que l'élection ne donne cette chance qu'à ceux qui seront adoubés par des partis politiques ou qui auront un réseau d'influence médiatique.

Il est vrai qu'il évoquait mon idée de l'indépendance des constituants par rapport aux membres des pouvoirs. J'avais mis indépendance affective et partisane et ça l'avait bloqué. Je tiens donc compte de son objection et j'ôte ça dans le cas où l'assemblée constituante serait tirée au sort car la proportion des personnes concernées dans une assemblée de 500 ou 1000 citoyens serait tellement faible que cela ne fausserait pas les débats.

Il faudrait simplement veiller à ce que les prises de paroles restent équitables.

[9 h · Je n'aime plus · 1](#)



• [Wikicrate Lcc](#) .

René Sam, je pense que ma réponse aussi concerne ta remarque car les listes citoyennes ne bénéficiant pas de la même médiatisation que les listes des grands partis, on se retrouverait avec la même problématique.

D'ailleurs, comment seraient choisis les candidats dans ces listes citoyennes, sur leur compétence, leur personnalité ou sur leur idées ?

Comment les électeurs pourraient ils alors déterminer leur vote autrement qu'en suivant leurs infos préférées ? Et donc être sous influence.

Le tirage au sort garantirait de façon neutre l'égalité des chances de chacun (de toi peut être) d'être constituant, que tu sois jeune, vieux, homme, femmes, citadin, urbain, salarié, patron, paysan, précaire, chômeur, rsaïste, étudiant, etc... (on pourrait garantir à chacun un revenu, et le retour dans son emploi, dans son cursus, des indemnités pour les employeurs qui seraient privés d'un salarié,)

[9 h · J'aime](#)



• [Jules Girard](#) Wikicrate, Clément a déjà répondu à ton objection sur l'influence des électeurs : c'est bien un problème, qu'il faut tenter de corriger (il avance même des propositions en ce sens : "financement public égal pour toutes [les] listes (avec plafonnement strict et égal pour tout le monde), stricte égalité du temps et de l'horaire de parole dans les médias, etc...").

Mais je voudrais ajouter une chose : si les électeurs sont bien sous influence, des tirés au sort le seront aussi. Donc le "problème" reste entier. Mais ce n'est pas nécessairement un problème que les citoyens s'influencent les uns les autres, si c'est pour partager des courants

d'idées. Ce qui pose problème, c'est le biais dans ces influences qu'introduisent les médias et les pouvoirs de l'argent : il faut réguler le plus possible pour limiter ce biais.

[7 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Fred Armoni](#) mettre en place des listes/organisations citoyennes indépendantes des partis qu'elles devraient alors concurrencer, si j'ai bien compris, en quoi? 6 mois, un an, alors que ces partis sont en place, organisés et communicants pour certains depuis plus de 100 ans? et on parle d'équité? ensuite reprendre le fonctionnement de ces listes sous forme de quoi? de nouveaux partis politiques, de fait, et remettre en place des oligarques, des têtes de listes? participative

Au fait, la liste des abstentionnistes serait majoritaire (dans la configuration actuelle)

[6 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Ah oui, la démocratie ça demande du travail, c'est exigeant, c'est comme ça.

[6 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) À Grenoble c'est une liste citoyenne qui s'est imposée.

[6 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Fred Armoni](#) je préfère de loin l'exemple de saillans, mais tu vois que l'incompréhension est énorme... on parle de constituante, tu me réponds par municipale, liste, tête de liste. Parle donc de Grenoble et de sa démocratie à mon ami [Sylvain Rochex](#).

[5 h](#) · [J'aime](#)



• [Fred Armoni](#) (liste citoyenne à Grenoble? composée de EELV, PG, GA, ... mouai)

[5 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Fred Armoni](#) rien que le cas de la vidéo surveillance à Grenoble est en soi un parfait exemple...

[5 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Fred Armoni](#) on peut aussi parler, en contre-exemple, du traitement équitable réservé aux listes "démocratie réelle" lors des européennes et municipales, effectivement.

[5 h](#) · [J'aime](#)



•

[Etienne Chouard](#) Cher Clément,
cette conversation est bien intéressante. Merci pour votre patience et votre courtoisie.

Je suis, comme vous, bien sûr, très attaché au principe d'égalité devant la loi, principe très prioritaire, vraiment.

Mais, il est des circonstances où les plus grands principes sont contradictoires, ce qui nous oblige alors à choisir (dans ces cas-là, on ne peut réellement PAS faire autrement).

Avez-vous étudié le concept de CONFLIT D'INTÉRÊTS (peut-être LA plus grande cause d'injustice sur terre) ?

Et si oui (je suis sûr que c'est le cas), comment faites-vous quand vous DEVEZ CHOISIR entre le principe d'égalité et le principe de justice ?

Tenez-vous mordicus au principe d'égalité, même au prix de l'injustice ?

Quand un juge est récusé (lui et pas un autre, de façon absolument inégalitaire) dans TOUTES les affaires où il connaît personnellement les protagonistes, ON ÉCARTE (volontairement, consciemment) le principe d'égalité parce que le principe de justice (qu'on estime supérieur au principe d'égalité) l'exige.

En effet, partout sur terre, les humains savent qu'il n'est PAS de justice possible quand existe un conflit d'intérêts chez celui qui décide.

Il me semble que la présence d'un professionnel de la politique dans un processus constituant (processus où il va être question, précisément, de désigner, de limiter, de contrôler, voire de punir, les professionnels de la politique) est TYPIQUEMENT, un exemple chimiquement pur de conflit d'intérêts.

Conflit d'intérêts au désavantage de la société de tous les NON professionnels de la politique.

Avec, en plus, un ENJEU sociétal majeur, puisque tous les plus graves abus de pouvoir seront ensuite rendus impossibles ou possibles, selon qu'on aura été vigilant sur ce conflit d'intérêts ou pas.

Au plaisir de vous lire, sur ce point absolument fondamental de la protection du peuple contre les abus de pouvoirs.

Étienne.

[5 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [11](#)



[Ludovic Marouane Torbey](#) Ce que vous appelez "conflit d'intérêts" pose un problème dès qu'il s'agit de paroles ou de jugements performatifs, efficaces dans le monde social. Un juge, un expert, un décideur en tous genres est en conflit d'intérêts lorsque ses actions publiques le concernent lui, individuellement.

Il ne s'agit donc pas de parole en l'air, pas de pur débat d'idée mais d'actions efficaces. La parole des décideurs fait acte, fait effet dans le monde réel en plus de transformer les rapports de force symboliques et idéologiques. Et elle le fait en vertu du POUVOIR INDIVIDUELLEMENT DETENU de la fonction.

C'est là où, me semble-t-il, vous vous méprenez en imaginant un conflit d'intérêt dans l'oeuvre idéologique par essence COLLECTIVE qu'est le combat Constituant.

Personne ne décide plus qu'un autre dès lors qu'est lancé un processus où seul le peuple, comme personne collectivement fondée en acte, est souverain.

Vous pouvez vous inquiéter sur la manière avec laquelle un tel processus collectif va être mis en place, mais imaginer un conflit d'intérêt dans une oeuvre de décis-action collective relève de la mauvaise foi.

Qui n'allons-nous pas suspecter alors? Celui qui, attentif aux méfaits du monopole pharmaceutique parce qu'il est professionnel de santé, oserait proposer de réguler collectivement l'accès aux soins dans une future Constitution? Le maraîcher adepte de permaculture sera-t-il en conflit d'intérêt lorsqu'il donnera son avis sur l'emprunte écologique et la politique agricole?

Non monsieur, OU BIEN on fait le pari du débat et de la décision collective et ALORS le principe d'égalité prévaut et toutes les voix se valent parce qu'il s'agit d'une construction symbolique (une discussion) commune OU BIEN on choisit de voir avec la froideur du regard abstrait tous les "conflits d'intérêts" qui pourraient régir les avis divergents dont on a peur.

C'est une affaire de croyance, de pari, de foi.

Vous vous battez depuis longtemps pour le pari de la construction et de l'intelligence collective, il me semble que vous pourriez avoir l'optimisme de voir plus loin que l'effrayante étiquette que votre angoisse politique bien légitime fait grossir dans votre esprit.

Collectivement nous débattons, collectivement nous décidons. Le conflit d'intérêt n'a pas sa place dans ce combat parce qu'il nous CONCERNE TOUS, universellement.

[4 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Clément Sénéchal](#) Je ne suis pas d'accord Étienne. Je suis farouchement attaché au principe d'égalité d'une part, je pense que vous opérez une confusion d'autre part : le politique ne relève pas de la justice mais de l'action. On ne saurait comparer un juge (chargé d'appliquer la législation) et un député (chargé d'écrire la législation). Par ailleurs si l'on suit votre logique, un militant engagé vers le pouvoir serait forcément suspect, si bien que défendre l'intérêt général reviendrait déjà à se trouver en conflit d'intérêt. Il faudrait surtout ne rien faire, ne pas agir, rester passif, une monade épurée, sans élan, pour être légitime à légiférer : ça me semble tout à fait mortifère comme conception - et illusoire, nous sommes tous des êtres sociaux. Par ailleurs sachez qu'un militant n'est pas forcément un professionnel de la politique (et encore moins dans les formations qui s'opposent au capital et qui disposent de peu de moyens), et qu'il existe une solution simple pour éviter la professionnalisation du

politique : le non-cumul strict des mandats et un statut de l' élu qui garantisse une indépendance financière à tout mandataire.

[4 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [5](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, vous dites :

"je pense que vous opérez une confusion : le politique ne relève pas de la justice mais de l'action".

Hum.

N'est-ce pas là, précisément, sauf votre respect, une confusion ?

Personne n'a à choisir entre l'action et la justice, qui ne sont pas contradictoires : on cherche tous à ce que les actions publiques soient justes, non ? Vous dispensez-vous d'être juste dès lors que vous êtes dans le registre action politique ?!?

Je ne peux pas croire ça.

Par ailleurs, on ne parle pas de législation, mais de Constitution.

Et pourquoi refusez-vous de comparer une situation classique et connue de conflit d'intérêts (celle du juge dangereusement proche de ceux qu'il doit juger) et une autre situation de conflit d'intérêts (celle du politicien qui veut écrire lui-mêmes les règles de son contrôle) ?

Pourquoi ?

Je vois un malentendu : je ne dit PAS DU TOUT qu'un militant engagé serait forcément suspect *en général*, je dis (et tout le monde le comprend, sauf les militants eux-mêmes, peut-être) qu'un militant engagé serait forcément suspect *dans un processus constituant* (occurrence précise où il aurait à fixer lui-même les règles de son futur pouvoir, ce qui est impossible en toute justice).

On trouve apparemment chacun que la pensée de l'autre est "mortifère", c'est amusant
Mais la discussion sert justement à y voir un plus clair.

Merci pour votre patience.

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, vous dites (très justement) :

"il existe une solution simple pour éviter la professionnalisation du politique : le non-cumul strict des mandats et un statut de l' élu qui garantisse une indépendance financière à tout mandataire."

Mais, précisément, ce sur quoi j'attire votre attention (avec une insistance toute bienveillante), c'est le fait qu'un élu n'est PAS CAPABLE (non PAS par malhonnêteté, mais à cause du conflit d'intérêts) (ce concept est cardinal, prêtez-y attention s'il vous plaît), un élu n'est pas capable de limiter lui-même le cumul de ses propres mandats. Regardez autour de vous, regardez en arrière : les faits prouvent cette règle à 100%.

De la même façon, LES ÉLUS NE VEULENT ÉVIDEMMENT À AUCUN PRIX D'UN STATUT DE

L'ÉLU (qui permettrait à n'importe qui de venir leur faire concurrence dans toutes les élections et menacerait donc de les évincer de leurs privilèges). Et c'est pourquoi le statut de l'élu est l'Arlésienne (dont on parle depuis toujours et qu'on ne verra jamais)

Et toute les protections du peuple contre les abus de pouvoir des élus sont à juger à la même aune : ce ne sont JAMAIS les élus qui pourront se limiter et se surveiller et se punir eux-mêmes.

Étienne.

[4 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [11](#)



• [Olivia Haviland](#) Clément vous parlez d'une liste citoyenne à Grenoble. J'y habite et ce n'est pas vraiment ce que vous semblez penser ... le maire Eric Piolle a toujours les pleins pouvoirs ! Il n'a pas tenu 1 de ses principaux engagements (référendum d'initiative citoyenne) vu qu'il s'est rendu compte que c'était anti-constitutionnel actuellement (je reprends ses mots), sans compter son engagement à enlever les panneaux publicitaires (il a même déclaré que c'était "une boutade" ... boutade écrite sur son programme tout de même !). Bref ! Rien n'a changé sous le soleil de l'oligarchie ... nous n'avons toujours pas de pouvoir.

[4 h](#) · [Modifié](#) · [Je n'aime plus](#) · [9](#)



• [Clément Sénéchal](#) Non le cumul des mandats est une pratique relativement récente. La Constituante qui suivit les États Généraux convoqués en 1789 l'avait interdite.

[4 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Par ailleurs je pense que vous faites une lecture très abusive et largement tronquée de la notion de conflit d'intérêt.

[4 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Etienne Chouard](#) OK, c'est possible, je peux me tromper, bien sûr. Mais quelle est votre lecture à vous, du conflit d'intérêts, s'il vous plaît, pour que je comprenne ?

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Le conflit d'intérêt consiste à détourner un pouvoir collectif à des fins individuelles. Je ne vois pas en quoi un mandataire élu sur un mandat précis par le suffrage collectif soit a priori coupable de conflit d'intérêt ; et s'il respecte son mandat, je ne vois pas qu'il en soit coupable d'aucune manière.

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Clément Sénéchal](#) Par ailleurs je ne vois pas bien comment une démocratie qui interdit le droit d'association et l'égalité devant le droit de concourir aux charges publiques - au nom

du fait que concourir aux charges publiques serait la preuve d'une intention de conflit d'intérêt (bienvenue dans Minority Report) - puisse encore prétendre s'appeler démocratie ou État de droit.

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Marvain Eve](#) mitterrand le menteur !

[3 h](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) OK. Merci pour la précision.

Je crois que vous n'avez pas compris une chose importante (mais là encore, c'est peut-être moi qui me trompe) : le conflit n'est PAS une mauvaise action, ça n'est PAS un comportement répréhensible. Le conflit d'intérêt, c'est un état, une situation, indépendamment des actions de la personne concernée.

Il n'y a aucune honte à être en conflit d'intérêts POURVU QU'ON SE RÉCUSE. Ce qui serait honteux, ce serait d'être en conflit d'intérêts et de continuer à exercer la fonction en question sans rien dire...

Le conflit d'intérêts n'est donc PAS L'ACTION de détourner un pouvoir, c'est la situation où L'INTÉRÊT PERSONNEL du décideur est CONTRAIRE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL de l'organisation au nom de laquelle il décide.

Donc, pour en revenir à notre (bienveillante et constructive) controverse, quand un professionnel de la politique (quelqu'un qui a fait de la politique son métier ; il en vit, il en dépend, il en a besoin) participe au processus constituant (moment politique où sont — normalement — décidées toutes les règles de dévolution des pouvoirs politiques, de contrôle des acteurs politiques, de sanction et de mise à l'écart des responsables politiques), vous ne voyez pas l'intérêt personnel du politicien à ne pas écrire les règles qui pourraient ensuite le gêner ou le menacer ?

Vous ne voyez vraiment pas ?

[3 h](#) · [J'aime](#) · [11](#)



• [Clément Sénéchal](#) Donc le fait de s'engager dans une association collective serait un motif de destitution des droits civiques ? Vous ne voyez pas le problème ? Vous ne voyez vraiment pas ?

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [5](#)



• [Jean ApprendstoutlesJours](#) Les anciens élus et militants se doivent d'avoir un rôle dans la constitution dans la mesure où ils ont effectivement une expérience de la politique qui est nécessaire de faire partager.

Mais pourquoi doivent-ils avoir un rôle décisionnel et propositionnel Dans l'Assemblée

Constituante, qui de se fait les positionnent en situation de conflits d'intérêts (j'ajouterais dans votre définition que je considère qu'il peut aussi agir a des fins de classe et non forcément individuelles stricto-sensu, ce qui révèle d'autant plus l'incapacité de mettre en place un nombres conséquents et suffisants de limitation du pouvoir hors du commun) En effet, comme vous l'avez peut-être lu, (. j'attends toujours une critique de ma proposition mais il semble que vous vous en fichiez d'une manière royale.) je considère qu'une commission d'élus (qui le seront pour l'occasion!) est une alternative très intéressante pour permettre de conseiller/instruire l'assemblée sur les possibilités de champs d'action de la Constitution.

Le parti est une institution politique qui n'est en aucun cas assimilable a l'association dans la mesure où elle est la seule permettant d'accéder aux charges publiques.

L'association est la, soit dans l'action, soit dans le rôle de "lanceur d'alerte" dans un sens général :

le lanceur d'alerte comme on connaît a travers les exemples récents, mais aussi des organisations permettant de soulever l'intérêt d'une partie de la population pour la question soulevée (et non un bloc figé d'idées dans lesquelles je dois le plus me retrouver.)

[3 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Non, n'importe quelle association peut prétendre exercer des charges publiques.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Les partis relèvent de la loi 1901.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Jean ApprendstoutlesJours](#) Si elle respecte ses comptes et tombe sous le coup dans la définition consitutionnel du parti, il me semble non?

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, vous dites : "Donc le fait de s'engager dans une association collective serait un motif pour destitution des droits civiques ? Vous ne voyez pas le problème ? Vous ne voyez vraiment pas ?"

Pourquoi exagérez-vous ainsi la mesure, en parlant carrément de "destitution des droits civiques" ?? Ce qui la rendrait odieuse, bien sûr ; mais c'est une exagération.

On n'utilise pas ainsi une terminologie déformée quand on écarte SIMPLEMENT ET NATURELLEMENT une personne en conflit d'intérêts (un juge ou un prof ou un avocat ou un haut fonctionnaire décideur public).

C'est *seulement dans cette occurrence précise du processus constituant* que sont écartées les personnes chez qui on devine un intérêt personnel contraire à l'intérêt général.

Pensez-vous les hommes politiques structurellement à l'abri des conflits d'intérêts ?

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Mais ça n'a strictement rien à voir.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) L'égalité devant le droit d'accéder aux charges publiques est le base de la citoyenneté. Faire la loi ou l'appliquer sont deux choses bien différentes.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Clément Sénéchal](#) Le politique est le lieu de l'auto-institution de la sté ; l'éducation nationale ou la justice sont des institutions qui dépendent de ce premier lieu.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Par ailleurs la sté est structurée par des antagonismes sociaux ; nous avons tous des intérêts à défendre - partisans ou tirés au sort. Je préfère que ces intérêts passent par des médiations collectives plutôt que par d'illusoires monades.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Question : demandera-t-on aux constituants tirés au sort s'ils ont des opinions préalables avant de venir siéger et sera-ce un motif de reddition ?

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, vous dites (et je suis bien d'accord) : "L'égalité devant le droit d'accéder aux charges publiques est le base de la citoyenneté."

OK, MAIS, quand certaines personnes ont un intérêt personnel ÉVIDENT (à instituer leur propre puissance et corollairement à instituer l'impuissance du peuple, ce qu'on observe dans TOUTES les constitutions du monde et à toutes les époques, Clément), continuez-vous à mettre en avant, tout seul et supérieur à tous les autres principes, l'égalité devant le droit d'accéder aux charges publiques" ?

(Même question que tout à l'heure : égalité ou justice, quand il faut choisir entre les deux ?)

<http://www.lefigaro.fr/.../01002-20130409ARTFIG00624-qu...>



[Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ?](#)

Toute situation qui peut susciter un doute raisonnable sur l'impartialité et l'indépendance d'un professionnel,...

lefigaro.fr | Par Guillaume Perrault

[3 h](#) · [J'aime](#) · [3](#) · [Supprimer l'aperçu](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, vous demandez : "Question : demandera-t-on aux constituants tirés au sort s'ils ont des opinions préalables avant de venir siéger et sera-ce un motif de reddition ?"

Il n'est pas du tout question D'OPINIONS mais D'INTÉRÊT PERSONNEL.

Vous ne voyez pas la différence ?

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Bien sûr, je maintiens la primauté de ce principe ; d'autant qu'il ne me semble pas percuter le second.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Clément Sénéchal](#) Sauf que TOUT le monde a des intérêts personnels, vous comprenez ?

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, vous dites (et c'est bien vrai) : "Par ailleurs la sté est structurée par des antagonismes sociaux ; nous avons tous des intérêts à défendre"

Mais que dites-vous de cette observation que, toujours et partout, si l'on choisit (dans la constitution) l'élection de maîtres (des gens qui vont tout voter à la place des autres) pour désigner les acteurs, on observe systématiquement la dépossession politique des peuples concernés (au profit de la classe de ceux qui ont décidé de faire de la politique leur métier) ?

Ça ne vous paraît pas injuste ?

L'élection des constituants ne va-t-elle pas produire les mêmes injustices (en mettant à l'écart TOUS les citoyens SAUF les professionnels de la politique, seuls à même de gagner une élection à grande échelle ?

Ce n'est pas un piège, c'est une vraie question, bienveillante. J'aimerais savoir si vous ne voyez pas l'injustice qui se prépare à nouveau avec l'élection de constituants parmi des

candidats soutenus par les mêmes partis qui mènent aujourd'hui la catastrophe antisociale que vous savez.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Olivia Haviland](#) D'où l'intérêt du tirage au sort, qui mélangera tous les intérêts des uns et des autres, qui donc nous aidera tous à les dépasser ! A voir au delà de nos intérêts personnels. D'autant qu'il faut bien garder en tête que les personnes qui valident ou non la constitution NE DOIVENT PAS ETRE les constituants, mais bien l'ensemble des citoyens ! Car si c'était les constituants eux-mêmes qui validaient la constitution ils auraient tendance à écrire leur puissance politique et notre impuissance politique ... il réside là le conflit d'intérêt On n'écrit pas le même texte si on sait que c'est à nous mêmes de le valider, que si on sait qu'il doit être validé par le grand nombre. Et nous avons des siècles d'histoire qui nous le montrent ... C'est un fait il me semble, assez peu discutable. Je ne comprends pas le danger que vous voyez à ne pas élire les constituants par exemple ... donc à anticiper un conflit d'intérêt.

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, vous dites : "Sauf que TOUT le monde a des intérêts personnels, vous comprenez ?"

Évidemment, à ce détail près que 99% ont un intérêt personnel qui CONVERGE avec l'intérêt général (avoir besoin de garanties solides et quotidiennes contre les abus pouvoir), alors que 1% ont un intérêt personnel qui DIVERGE d'avec l'intérêt général (n'être jamais gêné ni inquiété dans l'exercice du pouvoir)...

Est-ce un détail ?

Doit-on traiter les deux situations comme si elles étaient équivalentes ?

Ce n'est évidemment pas l'existence d'intérêts personnels quels qu'ils soient qui pose problème ; ce qui pose problème, c'est le fait que cet intérêt personnel soit contraire à l'intérêt général.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Non Étienne, en Amérique de Sud des Constituantes élues et des gouvernements élus ont fait beaucoup pour les classes populaires. Cela s'est également vu en France. Je récuse par ailleurs le fait que des élus soient des maîtres - ni plus ni moins que des gens tirés au sort. Sauf que les mandataires eux sont au moins responsables devant leurs mandants, et les mandants responsables de les avoir élus.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Fred Armoni](#) lequel des deux de votre dentiste ou votre député aura le plus intérêt à limiter les effets contraignants de la constitution? et lequel en aura le moins.

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Olivia Haviland](#) "Responsables" ? Le mandat impératif est nul dans notre anticonstitution ... donc les élus ne sont pas responsables vis à vis de nous ! Aucun contrôle ni compte à rendre ... où est la responsabilité ? Par contre, oui, nous sommes bien, électeurs, responsables de réitérer les mêmes erreurs (là je suis entièrement d'accord).

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Mais nous pouvons justement changer ces règles ; instituer le ref révocatoire par exemple. C'est sûr que supprimer les mandats c'est plus facile, mais ça ne résout pas le problème, si vous voyez ce que je veux dire...

[3 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Olivia Haviland](#) Mais qui a dit qu'il fallait supprimer les mandats ? Trouvez-vous, comme moi un intérêt à reconnaître et appliquer une total égalité politique entre les citoyens ? C'est à dire qu'ils puissent tous avoir d'égales chances d'être tour à tour gouvernants et gouvernés ? Qu'ils aient systématiquement la possibilité de reprendre le peu de pouvoir qu'ils auraient pu déléguer, et que tous votent DIRECTEMENT les lois auxquels il consentent à se soumettre ? (Sinon il y a bien un maître non ?). Etes-vous d'accord pour dire que ce n'est pas du tout le cas aujourd'hui ?

[3 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Donc comme on ne les estime pas capables de le faire on passe par le sort ? Ils sont capables de délibérer mais pas de s'organiser politiquement ?

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Par ailleurs ça pose un grave problème de droit, je le répète.

[3 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) (Et de fait, pas d'élection, pas de mandats.)

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, des élus ne peuvent pas, c'est juste au-dessus de leurs force, instituer un référendum révocatoire digne de ce nom : ils en ont peur, évidemment (ils en ont peur PERSONNELLEMENT; on n'en sort pas : en cette matière, les conflits d'intérêts sont PARTOUT, pour les politiciens).

Et on peut les comprendre, c'est humain. Mais ce n'est juste pas à eux de décider ça.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



[Tommy Lasserre](#) Le dépassement des antagonismes ne se fera pas par le consensus, précisément parce que ces antagonismes sont des antagonismes de classe qui sont au fondement de la société (et qui déterminent les intérêts que chacun défend). C'est aussi pour cela que la discussion sur les meilleurs principes politiques n'est que du vent tant qu'elle ne s'inscrit pas dans une perspective de renversement de l'ordre socio-économique. Et pour revenir à la constituante, on peut très bien envisager un système d'assemblées locales qui mandateraient directement des personnes, soumises au mandat impératif, devant rendre compte de leurs activités, révocables à tout moment, et bien sûr ayant l'interdiction d'exercer d'autres mandats politiques une fois la constitution mise en place. Bref, s'inspirer des pratiques propres au mouvement ouvrier révolutionnaire, des sans-culottes, des communards, des premiers syndicats, des conseils ouvriers, des collectivités et des milices espagnoles, des coordinations de précaires, d'étudiants, d'infirmiers... Cela semble autrement plus sain que de se baser sur de grandes théories, mais, c'est sur, cela implique de faire confiance au peuple.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Clément Sénéchal](#) Il faut arrêter d'essentialiser les élus et de procéder à des pétitions de principe Étienne. Qui dit que des tirés au sort voudraient lâcher le pouvoir ? On peut aller loin comme ça.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Etienne Chouard](#) Les constituants tirés au sort doivent évidemment être inéligibles aux fonctions qu'ils instituent. On s'en sort très bien (si on le veut)

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) On peut aussi décider ça pour les élus à la constituante ; fausse réponse.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [5](#)



• [Gwendal Ba](#) Etienne, il serait intéressant que vous creusiez un peu plus l'anthropologie qui vous conduit à estimer qu'un élu est "incapable" par nature d'avoir une position honnête.

Vous portez cet argument de façon empirique et assez fragmentaire alors qu'il constitue le fondement anthropologique sur lequel repose tout votre corpus de propositions.

Au delà du simple recueil d'exemples, comment expliquez-vous, d'un point de vue anthropologique et systématique, cette incapacité de l'élus à rester honnête ? Accumuler des exemples ne fait pas une règle universelle, tout au mieux parfois une règle valable en un temps et un contexte précis. Revenir à cette exigence fondamentale de rigueur apporterait sans doute beaucoup de clarté au débat qui se tient ici.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [2](#)



•

[Etienne Chouard](#) Pourquoi parlez-vous de pétition de principe (donc de raisonnement fallacieux) ? Ça n'est pas civil.

http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9tition_de_principe

[Pétition de principe — Wikipédia](#)

Une pétition de principe (en latin scolastique petitio principii) est, en logique, un raisonnement fallacieux dans lequel on suppose dans les prémisses la proposition qu'on doit prouver.

fr.wikipedia.org

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#) · [Supprimer l'aperçu](#)



• [Clément Sénéchal](#) Parce que c'est une pétition de principe de penser qu'un élu ne peut pas œuvrer à l'intérêt général.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Olivia Haviland](#) "Fausse réponse ?" cela veut dire que vous balayez et oubliez instantanément TOUS les AUTRES arguments exposés en long large et travers par Etienne et d'autres personnes dans ce file ... décidément elle est bizarre cette discussion ...

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Olivia Haviland](#) C'est un FAIT de CONSTATER que toute personne ayant du pouvoir, surtout par les élections, a tendance à ABUSER ... juste un FAIT

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Non j'ai répondu à ces arguments ; un peu de calme Olivia, merci.

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Pétition de principe.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Olivia Haviland](#) (je suis très calme, j'utilise les majuscules car j'ai l'impression qu'on ne lit pas les mêmes mots ... pourtant ...)

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) Gwendal, vous me dites :

"Etienne, il serait intéressant que vous creusiez un peu plus l'anthropologie qui vous conduit à estimer qu'un élu est "incapable" par nature d'avoir une position honnête."

MAIS CE N'EST PAS DU TOUT CE QUE JE DIS : je dis qu'un élu ne peut pas être honnête DANS

LE PROCESSUS CONSTITUANT où il est effectivement appelé à instituer lui-même les règles qu'il devra craindre (vous ne voyez pas le problème ? Portant, c'est ÉNORME...).

Je ne parle PAS DU TOUT de malhonnêteté en général des élus, pas du tout.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Olivia Haviland](#) AH !!! J'espère que tes paroles seront comprises cette fois Etienne ... c'est ce qu'on se tue à dire depuis tout à l'heure héhé

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) Clément, ce serait EFFECTIVEMENT "une pétition de principe de penser qu'un élu ne peut pas œuvrer à l'intérêt général".

Le problème, c'est que ce n'est PAS DU TOUT ce que j'ai dit : pour rendre ma proposition inacceptable, vous devez la déformer et l'exagérer.

Mais, ça se voit un peu

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Tommy Lasserre](#) donc, si par exemple les citoyens décident qu'ils veulent mandater quelqu'un qui a déjà été élu, genre le maire de leur bled de 200 habitants, tout simplement parce qu'ils lui font confiance, il faudra leur dire "non, vous n'avez pas le droit". Ce n'est pas un peu prendre les citoyens pour des gosses incapables de réfléchir et de comprendre où est leur intérêt ?

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Olivia Haviland](#) Décidément le processus constituant est tout à fait passionnant ... au moins autant que la constitution elle-même !

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Olivia Haviland](#) On peut imaginer une élection libre puis un tirage au sort parmi ces personnes. Faut pas dénaturer et caricaturer tout ce qu'on dit sinon la conversation est une pure perte de temps ...

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Ah, voilà, le procès d'intention. Je lis pourtant : "je dis qu'un élu ne peut pas être honnête DANS LE PROCESSUS CONSTITUANT..."

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Etienne Chouard](#) Ben oui, comme un juge parfaitement honnête et intègre, un très bon juge, NE PEUT PAS être honnête quand il juge sa propre fille.

Il y a des SITUATIONS à éviter.

Tout le monde comprend ça, partout sur terre et à toutes les époques.

Mais pas vous ?

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



•

[Olivia Haviland](#) Procès d'intention ? ... c'est fatiguant ... enfin passons.

OUI un élu ne peut pas être honnête dans ce processus. Mais on peut aussi considérer que si on fait une élection libre et que certains citoyens pensent réellement qu'un ex élu est vertueux il doivent avoir la possibilité de le sélectionner. Encore une fois il y aura de toute façon tirage au sort et en aucun cas une élection, mais une élection LIBRE (j'insiste) Ca change beaucoup la donne !

[2 h](#) · [J'aime](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Mais d'ailleurs qu'est-ce qui vous dit qu'un élu à la constituante sera réélu aux échéances ultérieures ?

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [2](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Il faut arrêter avec cette comparaison absurde du juge.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



•

[Etienne Chouard](#) Être inéligible est nécessaire, mais pas suffisant.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



•

[Olivia Haviland](#) Rien comme pour le contraire ... donc faut anticiper les situations futures pour éviter des déconvenues .

[2 h](#) · [J'aime](#)



•

[Etienne Chouard](#) Clément, vous dite s: "Il faut arrêter avec cette comparaison absurde du juge."

Mais pourquoi donc ?! La comparaison (entre juge honnête mais pas fiable en toutes situations, et élu honnête mais pas fiable en toutes situations) est juste parfaite, correcte, adaptée.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [2](#)



•

[Tommy Lasserre](#) donc on ne prend pas en compte la volonté du peuple, on se dit qu'il est trop con pour décider, et qu'il vaut mieux laisser les statistiques décider...

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Clément Sénéchal](#) Non, non, c'est une grave faiblesse que d'être incapable de différencier l'ordre politique et l'ordre juridique.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Etienne Chouard](#) Mais comment ? Quelle est la spécificité du politique ? L'irresponsabilité peut-être ?

"Grave faiblesse"... vue du point de vue de l'élu, peut-être

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Olivia Haviland](#) La question n'est pas là ! Prenons une autre image => Des élus préchoisis parmi une petite partie de la population riche, ne vont pas scier la branche sur laquelle ils sont assis eux et leur pouvoir ! Est-ce si compliqué à comprendre ? Ces gens vivent de la politique, c'est leur gagne pain !

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) On dirait que, selon vous, les politiques n'ont pas à faire attention aux situations où ils pourraient être en conflit d'intérêts.

C'est très intéressant, vraiment.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Clément Sénéchal](#) Le politique se fonde directement sur la volonté générale ; pas le juridique. Le politique est une auto-institution, pas le juridique. Mais je lis dans cette remarque démagogique sur l'irresponsabilité (de quoi un type tiré au sort serait-il responsable d'ailleurs ?) la profonde négation du politique inscrite dans l'incantation pro-TAS.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Olivia Haviland](#) Répondez s'il vous plaît au dernier commentaire d'Etienne "On dirait que, selon vous, les politiques n'ont pas à faire attention aux situations où ils pourraient être en conflit d'intérêts. " Merci, je suis très curieuse de vous lire.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Antonin Moulart](#) Qu'un citoyen soit tiré au sort ou élu n'a finalement que peu d'importance. Ce qui importe c'est ensuite, une fois qu'il détient le pouvoir législatif, comment il est contrôlé pendant son mandat. Centrer le débat sur le mode de désignation ne fera qu'exacerber vos différences [Etienne Chouard](#) et [Clément Sénéchal](#), l'essentiel n'est-il pas la qualité de l'environnement qui permet le débat avant le choix et le contrôle après le choix ?

Et cela passe notamment par la question des médias sur lesquels Clément fait un excellent travail.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Si si, il faut faire attention aux conflits d'intérêts.

[2 h](#) · [J'aime](#)



•

[Hugo Casacci](#) Il me semble que Clément est justement en plein conflit d'intérêt. S'il oeuvre avec son parti, c'est un peu sa cause, il ne semble pas vouloir la lâcher comme cela. D'autres peuvent se tromper et réaliser qu'ils avaient miser sur le mauvais "cheval" mais là.. il me semble qu'il sait très bien ce qu'il veut..

Il n'en démord pas, malgré tous les arguments, je crois donc que c'est qu'il ne veut tout simplement pas de ça. Si on lui enlève ça, que lui reste-t-il?

Je pense qu'il a très bien identifier les intérêt qu'il y'a dans chacune des façons de réécrire notre contrat social.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



•

[Bourik De St Martin](#) si les politiciens etaient responsables, pourquoi ils nous ont pondu une constitution ou le citoyen n'a pas le droit à la participation ?

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Hugo tu n'est pas partisan et tu es pour le TAS ? Je pense que tu es en plein conflit d'intérêt toi aussi.

[2 h](#) · [J'aime](#)



•

[Tommy Lasserre](#) oui oui, Hugo, ceux qui ne sont pas d'accord avec vous, c'est forcément soit qu'ils sont stupides, soit qu'ils font partie du COMPLow, c'est évident

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



•

[Clément Sénéchal](#) "Si on lui enlève ça, que lui reste-t-il? " Bonne question : si l'on enlève la politique aux citoyens, que leur reste-il de leur citoyenneté ? Rien.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



•

[Clément Sénéchal](#) Note de service : si ce fil s'enfonce dans l'infecte démagogie du TOUS POURRIS, il faudra qu'il se termine.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Etienne Chouard](#) C'est amusant, Clément, votre proposition est absolument à fronts renversés, quand vous dites : "la profonde négation du politique inscrite dans l'incantation pro-TAS"

ALORS QUE, précisément, l'élection (avec ses prêtres et leurs incantations) permet (depuis 200 ans) à une petite caste de professionnels de la politique de (littéralement) voler le pouvoir et de chasser de la politique à tout jamais la totalité du corps social, et que le tirage au sort des représentants, en imposant à ces représentants une naturelle humilité, rendrait à toute la cité la pratique du politique.

Vous ne manquez pas d'air en associant élection (de maîtres qui vont tout décider À LA PLACE des électeurs) et Politique, au sens noble.

Vous savez, Clément, on commence à comprendre, dans la société civile, parmi les gens qui ne veulent pas du pouvoir mais qui en ont marre d'être exclus du contrôle des pouvoirs et de subir les attaques antisociales sans pouvoir se défendre, on commence à voir tout ce qu'on doit en servitude au prétendu "suffrage universel".

Il me semble qu'un candidat de gauche digne de ce nom (et je vous range là, dans ma tête) est le mieux placé pour comprendre vraiment (et satisfaire) cette aspiration populaire très massive au politique.

Je ne désespère pas de vous convaincre.

(N'ayez pas peur de moi, je ne veux pas prendre votre place : je ne suis candidat à rien)

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [9](#)



• [Olivia Haviland](#) Les partisans du TAS n'appartiennent à aucun parti ... et ne misent que sur leur propres capacités à changer le monde dans lequel ils vivent sans compter sur un papa ou une maman élu, qui décident à leur place. Mon image est provocatrice à dessin. Nous défendons tous ici des idées, ça ne nous empêche pas de les remettre en cause. Clément vous n'avez pas du tout réussi à me convaincre (pour le moment), mais je vous lis avec intérêt bienveillance.

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Tommy Lasserre](#) encore une fois, cette discussion est totalement secondaire par rapport aux antagonismes de classe qui façonnent la société. Etienne, votre focalisation sur la question du mode de désignation dénote une vision du monde sans doute très intéressante en termes de philosophie pure, mais déconnectée du réel. Le système politique découle de l'infrastructure. Si le mouvement pour un changement de régime ne s'inscrit pas dans une optique de contre-pouvoir mais se fait dans le seul souci d'apaisement de la tension sociale, rien ne changera dans le fond. Les politiques que vous décrivez tant ne sont que l'arbre qui cache la forêt. Ne doutez pas du fait que la classe dominante est parfaitement capable de s'adapter à une constitution basée sur le tirage au sort, de contrôler vos tirés au sort aussi facilement qu'elle contrôle les élus, et d'en tirer profit.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [4](#)



• [Clément Sénéchal](#) Moi non plus je suis candidat à rien dans ce système cher Étienne - et je note la discourtoisie de votre remarque, qui révèle au passage votre triste paranoïa, comme une sorte de névrose avec la question du pouvoir - je suis juste un citoyen engagé et un penseur matérialiste. Mais ne désespérez pas de me convaincre, ça vous permettra peut-être d'élever un peu vos arguments. Bonne soirée.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [5](#)



• [Olivia Haviland](#) ... et vous de répondre aux questions qu'on vous pose ... mais c'est plus facile de fuir le dialogue et d'enfoncer ses interlocuteurs ... dommage ! Bonne soirée à vous tout de même ! je vous laisse avec joie le dernier mot

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Clément Sénéchal](#) Olivia : apprenez à penser par vous-même. À part défendre Étienne Chouard mécaniquement, je ne lis rien d'autre chez vous. Bonne soirée également.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Skander Dar El Jadid](#) invoquer le TAS contre les conflits d'intérêts? Mais c'est surréaliste! Avec le TAS, vous déléguez tout ou partie de la souveraineté populaire à une ultra-minorité sous prétexte de réalisme statistique. Mais je me moque bien que mes élus me "ressemblent" statistiquement. Je veux qu'ils me convainquent de leur programme, je veux même participer à leurs campagnes s' il le faut. je veux qu'ils s' engagent et répondent de leur mandat. Je veux choisir. Je veux que, face aux autres politiques, face aux lobbyistes ils tiennent fermement, armés de leurs engagement sur une pensée élaborée collectivement, une pensée organique, pas de es opinions atomisées.

Il ne suffira pas d'invoquer les conflits d'intérêts pour atteindre à ce qui fait partie de la dignité de citoyen, le choix, l'engagement, le programme, la responsabilité.

Quant aux conflits d'intérêts, c'est un sujet essentiel qu'aucune baguette magique ne peut résoudre: il nous faudra combiner les mesures révocatoires par le peuple, la transparence et toutes sortes de solutions que le débat et les retours d'expérience apporteront.

Mais sacrifier l'engagement? Même pas en rêve.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [3](#)



• [Etienne Chouard](#) Pardon, Clément, si j'ai été discourtois. Ce n'est pas une honte d'être candidat

Mais quand vous me reprochiez, un peu plus haut, de vous faire une remarque "démagogique" (ce qui est aussi une petite maladresse, reconnaissez-le, mais c'est un peu normal, à la vitesse où l'on se parle en ce moment), j'avais cru comprendre que vous me pensiez à la course d'un mandat, ce qui n'est pas le cas.

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Etienne Chouard](#) Paranoïa par rapport au pouvoir... C'est mal ?

Je peux presque accepter ce reproche (sans l'aspect maladif, quand même) : un citoyen digne de ce nom se méfie et se protège lui-même de tous les pouvoirs, vous l'avez validé vous-même tout à l'heure en approuvant Alain.

Alors ?

Névrose... comme vous y allez

Un excès n'en justifie pas un autre

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Olivia Haviland](#) Ah ... parce qu'être d'accord avec qlq1 c'est ne plus penser par soi-même ...

ah ... Bah si vous voulez qlqch de moi allez sur le site de CauseToujours.fr ou lisez mes commentaires sur une proposition de processus constituant :

<https://www.facebook.com/groups/labaseviraleaetemiseajour/permalink/857565267596080/>

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



• [Vincent Ortiz](#) Clément --> L'histoire montre, que les élus ont été dans 99% des cas au service des ultra-riches. En France, il n'y a que trois périodes où ils se sont mis au service du peuple (en 1936, et encore, c'était uniquement à cause des grèves, en 1945, mais c'est un cas très particulier, et en 1981, mais on sait ce que Mitterrand a fait à partir de 1983...). En Amérique du Sud, bien sûr que Chavez et Evo Morales ont fait des choses positives. Mais regardez Lula, élu sur la promesse d'annuler la dette brésilienne et qui s'est pressé de la rembourser une fois au pouvoir; regardez ce que fait la "gauche" chilienne et péruvienne lorsqu'elle est élue sur des promesses de gauche. Bref, l'élection montre très vite ses limites; les élus au service du peuple, c'est l'exception, et pas la règle. Les penseurs de la démocratie d'avant 1789 le voyaient bien. Pourquoi croyez-vous que c'est à partir de 1789 que démocratie s'est mis à signifier "suffrage universel"? Vous dites que la stochocratie est une forme de tyrannie...pourquoi? Les libertés n'ont rien de contradictoire avec le tirage au sort! Et il ne s'agit pas de remplacer tous les élus par des tirés au sort...un Sénat tiré au sort suffirait, à titre d'essai...

[2 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Olivia Haviland](#) Au passage ce n'est pas une personne que je défend (Etienne est capable de le faire lui-même) mais des idées ...

[2 h](#) · [J'aime](#)



• [Gwendal Ba](#) Vincent : si vous étudiez un brin l'argumentaire du PG (et de tous les partis qui se revendiquent du marxisme au sens large) vous sauriez qu'il considère qu'effectivement, on ne peut pas détacher un progrès social du mouvement de société. En cela il va même de façon plus radicale que les partisans du TAS dans la voie de la démocratie, en estimant que QUEL QUE SOIT le mode de désignation, une pression du mouvement social est

indispensable, voire la seule façon de maintenir un cap progressiste. cela rend la question de la désignation des gouvernants presque caduque.

[2 h](#) · [J'aime](#) · [5](#)



• [Etienne Chouard](#) Exemples pratiques (historiquement vérifiés et constamment renouvelés) de conflits d'intérêts des élus dans le processus législatif (autre sujet, mais très connexe) :

<https://www.youtube.com/watch?v=Dq8CyzMJNWy...> [Voir plus](#)



[Petite leçon d'Europe par Jean Gabin dans "Le président"](#)

Un monumental Jean Gabin dans le film "Le président"...
youtube.com

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#) · [Supprimer l'aperçu](#)



• [Clément Sénéchal](#) À chacun son sale petit TAS de secrets Étienne . Je souscris à une phrase d'Alain, au contrôle du pouvoir, pas à la méfiance paranoïaque. Car comme Hannah Arendt je pense que le pouvoir est une belle chose, le propre de la dignité humaine. Pour le reste, sur Alain, je pense que c'est un individualiste et sa philosophie spéculative m'importe peu. Allez, j'arrête là, à une prochaine.

[2 h](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Etienne Chouard](#) Bon, OK, à une prochaine

[2 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Marie-france Duflot](#) dingue, il ne connaissait pas le parlé vrai

[1 h](#) · [J'aime](#)



• [Jules Girard](#) Il faudrait peut-être songer, pour les futurs débat TAS vs élections, à travailler un peu plus sur la défense des positions respectives et à moins chercher à trouver des angles d'attaque de l'autre position. Dans le cadre strict de la constituante, la situation de conflit d'intérêt de l'élus est réel, mais me semble très bien résolu par l'interdiction pour un membre candidat à l'AC d'être élu par ailleurs, et pour un membre élu de l'AC d'être candidat à un autre mandat par la suite.

Etienne, je n'ai pas vu de votre part (ici) de réponse à cette critique : si l'on enlève l'élection, qu'est ce qui motive le citoyen à prendre le temps d'une réflexion politique poussée (cela

marche pour la constituante, puis pour la législation par la suite) ? Je sais bien que les gens travaillent sérieusement une fois qu'ils sont tirés au sort et qu'ils se sentent investi d'une mission pour l'intérêt général. Mais est-ce (toujours ?) suffisant de s'y mettre sur le tas ? Ne perdrons nous pas, au passage, un moteur essentiel de la démocratie et du débat citoyen ? Une démocratie qui fonctionne bien, il me semble, a besoin d'une forte politisation de son peuple. Et il y a un fort risque, si l'on se dit que notre avis ne comptera que le jour improbable où nous serons tiré au sort, de se dire que l'effort n'en vaut pas la chandelle.

[1 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Yann Salmon](#) M. Chouard, après avoir parcouru la présente discussion, j'ai l'impression que vous souscrivez à une conception maximaliste de la notion de conflit d'intérêt qui ne permet pas d'avancer. Vous dites que « c'est la situation où L'INTÉRÊT PERSONNEL du décideur est CONTRAIRE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL de l'organisation au nom de laquelle il décide ».

À ce compte là, tout travailleur qui va bosser à l'usine, participant pour subvenir à ses besoins à l'exploitation capitaliste qui est contraire à l'intérêt de sa classe, n'est-il pas en conflit d'intérêt ?

À ce compte là, les acteurs politiques ne sont hors conflit d'intérêt que lorsque leur intérêt particulier coïncide avec l'intérêt général ? Est-ce à dire que l'on est incapable de défendre autre chose que ce qui est compatible avec son propre intérêt particulier ?

Quant au juge et au professeur qui ne traitent pas le cas de son voisin ou de son enfant, ce n'est pas comparable : récusés, ils iront s'occuper l'un d'une autre affaire, l'autre d'un autre candidat ; ils n'exercent pas leurs droits mais leur profession.

[1 h](#) · [J'aime](#) · [2](#)



• [Jordan Bochev](#) Désolé d'intervenir subrepticement dans cette passionnante discussion, mais j'ai tout de même l'impression que l'on s'égare quelque peu.

Le principe d'une constituante, peu importe sa forme, n'est-il pas d'ouvrir un nouvel horizon à notre société ?

Les chicaneries sur le comment, et non le pourquoi et "quoiquonmet", sont exaspérantes. Pour la 6ème, je m'attends à du contenu, de nouveaux droits, des principes humanistes et écologiques.

J'ai l'impression que vous restez au pied de l'escalier en vous chamaillant sur l'inclinaison des marches.

Mais vous ne voyez pas ces marches qu'attendent les gens pour mieux vivre, et se sentir concernés.

Autre point éludé : on aura beau intellectualiser le débat à outrance, les médias conditionnent au silence nos pensées, si subtiles soient-elles. Donc, comment agir ? (Désolé, je parle comme un militant, ça ne va pas plaire à certains).

[1 h](#) · [J'aime](#)



• [Vincent Ortiz](#) Gwendal--> Je sais que le PG légitime les mouvements sociaux et leur pression sur le pouvoir. Mais s'il y a mouvement social pour faire pression sur un pouvoir, c'est qu'il y

a quelque chose qui par nature va mal dans le pouvoir, qui est par nature dangereux, et qu'il faut toujours contenir. Les mouvements sociaux tentent de pousser les élus à agir pour eux...alors que par nature ils sont poussés à agir contre eux. Comme le disait Chavez: "le rôle des Etats actuels est de combattre les révolutions; notre rôle est de transformer notre Etat contre-révolutionnaire en un Etat qui protégerait la Révolution" (évidemment, il ne connaissait pas le tirage au sort...). Bref, les mouvements sociaux tentent de soigner les symptômes de la maladie plutôt que de guérir la cause. Et le tirage au sort me semble approprié pour guérir la cause de la maladie du pouvoir (Tirage au sort+référendum révocatoire+mouvements sociaux+assemblées populaires, cela va de soi...).

[1 h](#) · [J'aime](#)



- [Sylvain Blondiaux](#) [Clément Sénéchal](#) : A propos de Grenoble : Continuons par souligner que certains dirigeants nationaux du PG ont été un peu vite en besogne en disant que cette victoire validait des alliances EELV-PG en omettant d'analyser les causes de la victoire. En fait, le point de départ est la floraison de réseaux citoyens grenoblois depuis de nombreuses années. Ne pas oublier l'action citoyenne qui a conduit le député-maire UMP Carignon en prison. Et enfin, la création de l'Association démocratie écologie solidarité (ADES). C'est en étudiant cet ensemble de faits que l'on peut comprendre la victoire grenobloise. Il ne faudrait donc pas conclure de cette dernière qu'il suffirait de faire une alliance quelques mois avant l'échéance pour obtenir la même ailleurs. Et ces réseaux citoyens et l'ADES ont promu des formes d'action méconnues dans la plupart des partis. Ils ont certes été soutenus par de nombreux militants d'EELV et du PG, mais c'est bien dans leur pratique singulière qu'il faut chercher les causes de la victoire (<http://www.gaucherepublicaine.org/.../que-faire.../7386564>)

[1 h](#) · [J'aime](#)



- [Sylvain Blondiaux](#) Sur le débat sur le conflit d'intérêt, les arguments d'Etienne Chouard sont bien plus convaincants que ceux de [Clément Sénéchal](#).

[56 min](#) · [J'aime](#)



- [Tommy Lasserre](#) Les élus ne sont pas par nature poussés à agir contre le peuple, ils sont socialement poussés à défendre la classe dominante. Il y a des moments, si on veut comprendre le monde, il faut raisonner de manière un peu matérialiste, pas être dans le ressenti permanent et l'essentialisme réactionnaire.

[49 min](#) · [J'aime](#)



- [Vincent Ortiz](#) à quelles conditions sociales les élus pourraient être poussés à défendre le peuple plutôt que les banques, Tommy? Il faudrait qu'ils passent moins par les grandes écoles, qu'ils gagnent un salaire plus faible, qu'ils ne soient pas rééligibles, que les médias jouent un moins grand rôle dans leur sélection, qu'ils ne restent pas au pouvoir longtemps, qu'ils partagent la condition de ceux au nom de qui ils écrivent les lois...si on pousse toutes ces conditions jusqu'au bout, on aboutit assez logiquement au tirage au sort, non? (je pense

aussi qu'il faut refuser le "tout ou rien" et l'essentialisme primaire: une Assemblée Nationale élue et un Sénat tiré au sort me semble être un bon équilibre...pour le moment).

[42 min](#) · [J'aime](#) · [1](#)



• [Arnaud Weber](#) Bonsoir, ce fil de discussion est passionnant (bien qu'un peu agressif dans les formes par moment).

Toutefois, j'ai l'impression qu'il s'enfonce dans des positions de principes et idéologiques pas forcément toujours pragmatiques.

Dans le cas d'une assemblée constituante TAS, je ne vois pas l'intérêt de récuser les professionnels de la politiques étant donné qu'ils seront statistiquement ultra minoritaires. J'adhère donc au principe d'égalité revendiqué par M. Clément Sénéchal. Les politiciens auront le droit tout comme tous les membres de l'assemblée de défendre leur vision et du moment qu'un principe d'égalité de la parole est respecté, ils pourront s'exprimer.

Dans le cas d'une assemblée élue. Je vois 2 possibilités :

Soit elle est élue parmi des professionnels de la politique et elle n'a alors pas vocation à être représentative du peuple et elle se retrouvera effectivement dans les conflits d'intérêts qu'évoquent M. Chouard et d'autres.

Soit elle est élue parmi des citoyens volontaires mais j'aimerais comprendre comment les campagnes seraient organisées pour garantir une représentativité du peuple surtout si l'on considère que 95% des Français ne sont pas inscrits dans des partis qui sont les seuls organes capables d'organiser une campagne (c'est leur raison d'être. Organiser une campagne n'est pas qu'une question de moyens financiers, mais surtout humains).

M. Sénéchal, je ne suis pas contre l'élection, surtout lorsqu'il s'agit d'exercer réellement un pouvoir décisionnel (tel que l'exécutif), mais il faut bien reconnaître que le défaut de l'élection se situe dans la sélection des candidats. Etes vous en mesure de nous garantir que les candidats seront représentatifs des Français ? Par quels moyens ?

Êtes vous d'accord avec le fait que les membres de la constituante ne pourront pas prétendre à l'exercice d'un pouvoir dans le nouveau gouvernement (éventuellement consultatif ou au sein d'un conseil constitutionnel)?

Je vous remercie,

[28 min](#) · [J'aime](#)



• [Pierre Sebe](#) « La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. »JJR

Le constituant est un commissaire dont le rôle est la recherche du bien commun et de l'intérêt général et dont la mission ordonnée par le peuple est de faire des propositions de règles régissant la société dans ce but. (la corruption ou tentative de corruption de celui-ci

est passible de prison)

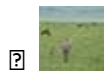
Pour autant, il ne décide rien, ce serait contraire à la Démocratie, il propose . L'Assemblée Constituante propose, le peuple informé , le Souverain dispose par voie référendaire. C'est pourquoi il serait souhaitable que chaque titre soit soumis à référendum et mis en application au fur et à mesure qu'avance la volonté générale. Ainsi la population toute entière se verrait impliquée dans le processus constituant au travers des assemblées communales, départementales, régionales et les médias obligés par leur devoir d'informer. . Si il est une confusion savamment entretenue c'est celle du pouvoir du constituant, il n'en a aucun sinon celui de s'informer, il ne tient aucune renne il accompli son devoir.

[2 min · J'aime](#)

 [Arnaud Weber](#) Pierre Sebe :

Je suis d'accord, les constituants sont des commissaires. Mais cela n'empêche en rien le fait qu'ils doivent être issus de toutes les couches socio-professionnelles de la société et pas seulement de la classe politique....[Voir plus](#)

[5 octobre, 20:50 · J'aime](#)



[Anne Barrabé](#) clément sénéchal, vous dites "Le politique se fonde directement sur la volonté générale ; pas le juridique. Le politique est une auto-institution, pas le juridique." . C'est faux. Le politique se fonde sur une élection par laquelle le peuple lui abandonne tout pouvoir et c'est tout. S'il se fondait directement sur la volonté générale, il demanderait au peuple de se prononcer en tout et sur tout, et respecterait cette volonté du peuple. Ce qui n'est absolument pas le cas. Vous semblez parler ici d'un idéal et non de personnes ou de faits réels. Par le système de l'élection, les politiques qui arrivent au pouvoir, malheureusement, sont ceux qui ont pour intérêt premier leur propre ambition et non l'intérêt général. Même si certains politiques "justes et bons" (et ils sont bien trop peu nombreux) arrivent au pouvoir, ils n'ont pas les moyens de représenter la volonté générale, du fait du système, et, car leur état de représentant même fait qu'ils ne sont pas le peuple et qu'ils ne peuvent pas penser à la place du peuple . Vous semblez croire que du fait que la définition idéale de la Politique est la gestion du bien commun dans l'intérêt général, ceux qui prétendent la faire au nom des autres ne sont pas faillible. Au contraire, ils le sont. Vous êtes un fou de croire que vous pouvez diriger et sauver les autres. Nous n'avons pas besoin de vous en tant qu'homme politique, car alors, vous n'avez pas les moyens de nous donner ce qui nous manque, à savoir notre autonomie politique.

[5 octobre, 21:16 · J'aime · 4](#)



[Pierre Sebe](#) Arnaud parfaitement d'accord sur le premier point, le Tirage au Sort est à cet égard le mode parfait de désignation des commissaires.

[5 octobre, 22:01 · J'aime](#)



[Pierre Sebe](#) Sur le second vous m'objectez la cohérence et je le retiens comme valable mais il faudrait redouter qu'une constitution soit livrée clef en main sans que la population ait pu être impliquée sur tous les sujets ou qu'une constitution soit rejeté à cause d'un point ou deux d'achoppement.

[5 octobre, 22:07 · J'aime](#)



?

[Roi Boukistan](#) Un ane qui avance va plus loin qu'un intellectuel assis.

Perso ces compétitions de nombril commence a me faire c.....

Si vous connaissez un systeme meilleur il faut pas vous gêner.

Si vous en voulez un, plus efficace, je vous conseille la dictature..

Car ne revez pas c'est celui vers lequel on va.

Regardez juste un peu dehors ce qui se passe.

Mais vous vous préférez continuer a discuter du sexe des drosophiles.

Alors vous décidez quoi.....?

[5 octobre, 22:25](#) · [J'aime](#) · [2](#)



?

[Jules Girard](#) Pierre, je vous suis largement sur la discussion point par point, qui est aussi un gros problème du système des élections actuel (on vote pour un candidat qui porte un ensemble de préconisations/idées, alors qu'il est fort probable qu'on adhère seulement à un nombre restreint de celles-ci). J'imagine qu'une démocratie digne de ce nom implique les citoyens à tous les niveaux de décision, sur tous les sujets. C'est particulièrement valable pour le processus constituant : plutôt que de ne voter qu'à la toute fin, sur une constitution finie en mode tout ou rien, il faudrait vraiment que tout le monde puisse "s'exprimer" sur les plupart des grandes idées prises une par une. Sinon, on prend le gros risque de jeter le bébé avec l'eau du bain, ou à l'inverse, de manger la coquille de l'huître...

Que le peuple, dans son quasi-ensemble puisse participer à l'élaboration de la constitution me parait important (quelque soit le mode d'élection, "choix" et/ou "sort", des membres de l'AC). En procédant par étapes, à plusieurs échelles (AC locales, ateliers citoyens, plateformes d'échange en ligne, puis synthèses et remontées d'idées vers l'AC nationale finale), et en multipliant les votes, par exemple.

[5 octobre, 22:28](#) · [J'aime](#) · [1](#)



?

[Pilar Ternera](#) "C'est très intéressant, vraiment... Peut-etre me trompé-je mais vous ne semblez comprendre...vous savez, ON commence à comprendre...encore un petit META-slogan?"

Glaçant

[5 octobre, 23:03](#) · [J'aime](#)



?

[Clément Sénéchal](#) Lolilol Blondiaux (qui me demandait de démissionner de la com Grep pour montrer que je n'étais pas "attaché au pouvoir" - avant de supprimer son com). Une commission thématique n'a aucun pouvoir : ce n'est pas une instance décisionnaire. Je ne joue qu'un rôle d'animateur. J'aime le travail accompli avec mes camarades et je ne vois aucune raison de quitter cette tâche. Par ailleurs ami, désolé de te décevoir, mais je n'ai pas l'habitude de régler mes actions sur les injonctions du premier gugus venu - et j'espère qu'il en est ainsi pour tout le monde. Il ne faut pas confondre sérénité avec le pouvoir et pulsion morbide à l'impuissance.

[6 octobre, 00:08](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [10](#)



[Stéfanie Stouf](#) Sylvain c dommage de conclure ce debat passionnant par une attaque plus que médiocre. Resume t elle finalement un réel sectarisme de la part des pro tas a l'encontre des et de la politique. Et dans ce cas pourquoi es tu encarté?

[5 octobre, 23:29](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Pilar Ternera](#) Passionnant... mmmh tout de suite les grands mots

[5 octobre, 23:31](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Arnaud Weber](#) Clément Sénéchal : je suis bien d'accord avec vous à propos de l'attaque de Sylvain. Personne ne vous demande de démissionner et j'ai beau être pro-TAS, je considère que le fait que vous acceptiez d'en discuter avec nous doit au contraire nous forcer à être encore plus respectueux.

Et au final, ce genre d'attaque dessert la discussion et le développement de vrais arguments.

Ceci dit, vous n'avez pas répondu à mes questions :

Etes vous en mesure de nous garantir que les candidats d'une élection pour l'assemblée constituante seront représentatifs des Français et par quels moyens ?

Êtes vous d'accord avec le fait d'établir une règle indiquant que les membres de la constituante ne pourront pas prétendre à l'exercice d'un pouvoir dans le nouveau gouvernement (éventuellement consultatif ou au sein d'un conseil constitutionnel)?

[5 octobre, 23:35](#) · [J'aime](#)



[Clément Sénéchal](#) Merci Arnaud. Pour répondre 1) Je conteste la légitimité de la représentativité sociologique et reconnaît celle de la représentation politique - ce qui n'est pas la même chose (et il y a plusieurs règles applicables pour que toutes les formations, y compris citoyennes, puissent mener une campagne équitable, à égalité de moyens) 2) Oui

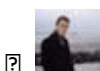
[5 octobre, 23:46](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



[Wikicrate Lcc](#) Bonsoir [Clément Sénéchal](#), aurais-je raté le texte que tu m'as dit que tu étais entrain d'écrire pour me répondre ?

Je ne peux pas rester ... merci de m'envoyer le lien en message privé pour être certain que je ne le rate pas ... ce fil de discussion est très copieux !

[5 octobre, 23:44](#) · [J'aime](#)



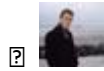
[Arnaud Weber](#) En quoi trouvez vous que la représentation politique est meilleure que la représentation sociologique dans le cadre de la création d'une constituante ?

En ce qui me concerne, dans le cadre d'une représentation politique élue pour une assemblée constituante, les élus le seraient sur un programme et des promesses. Je trouve cela contradictoire avec la nécessité d'analyse et de réflexion à charge et à décharge des différentes propositions. Je pense qu'on se retrouverait avec quelque chose de similaire à notre assemblée nationale. A savoir :

1 - des Français qui élisent quelqu'un et se déchargeraient totalement du processus constituant (puisque'ils ont élu quelqu'un pour s'en charger à leur place

2 - Des débats sur la forme basés sur le communautarisme des partis plutôt que sur le fond

[6 octobre, 00:32](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



[Arnaud Weber](#) Alors qu'une assemblée non professionnelle, non élue et représentative du peuple permettrait d'inclure des personnes dans le processus constituant qui seraient plus ouvertes à la consultation des différents protagonistes de façon non partisanes.

Je considère que les partis (en tout cas les majoritaires) ont une forte tendance à stériliser le débat et je pense que aussi bien l'abstention record ainsi que le vote FN sont une démonstration que les Français rejettent le système de partis.

Enfin, utiliser la représentativité des partis pour la création de la constituante revient, il me semble à avoir une assemblée constituante composée à 25% de candidats issus du FN, à 25% de l'UMP, à 30% du PS, à 10% d'EELV et à 10% du PG (j'ai arrondi tous les chiffres et on ne va pas se disputer pour 3, 4 voir même 10%... là où je veux en venir c'est qu'on va avoir un vieux truc pourri qui ressemble à notre assemblée nationale)

[6 octobre, 00:42](#) · [J'aime](#) · [2](#)



[Clément Sénéchal](#) Les constituants tirés au sort seraient bien indemnisés ? Se transformant donc du même coup en professionnels à leur tour. Par ailleurs je pense qu'une campagne équitable, comme je l'ai dit plus haut, ne composera pas la même chambre que notre AN actuelle (déjà parce que l'objet de l'élection sera bien différent - et que si un pouvoir est en mesure de convoquer une constituante, c'est bien que l'aspiration révolutionnaire est devenue majoritaire dans le pays).

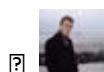
[6 octobre, 00:55](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



[Fred Armoni](#) l'aspiration révolutionnaire contre...?

croyez-vous que des hommes politiques élus prendront les mesures nécessaires, lors de la constituante, pour s'empêcher, eux et leur caste, d'abuser, par la suite, des pouvoirs qu'ils se seront eux même instaurés?

[6 octobre, 01:04](#) · [J'aime](#)



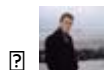
[Arnaud Weber](#) [Clément Sénéchal](#) votre contre argument de l'indemnisation ne tient vraiment pas... La professionnalisation, ce n'est pas la rémunération c'est la notion de

carrière passée et future. C'est la notion de milieu socio-professionnel politique. L'expérience de la campagne électorale passée et future qui impose aux candidats de former un programme sur une stratégie électorale plutôt que sur des convictions personnelles. Si vous prenez un ouvrier, vous aurez beau le payer, cela n'en fera pas un professionnel de la politique. Surtout s'il n'a pas été obligé de promettre n'importe quoi pour être élu. Et le fait de l'indemniser ne le corrompra pas, sauf si vous lui demandez d'agir d'une certaine façon en échange de cette rémunération (mais personne ici ne penserait à proposer cela.)

Le professionnel de la politique c'est celui qui se sent obligé d'agir en utilisant le spectre de ceux qui l'ont amené au pouvoir. Un élu n'est pas libre. Et à cette affirmation, certains diront que c'est normal et c'est mieux ainsi puisqu'il a une obligation envers ses électeurs, mais c'est ne pas se rendre compte que ceux qui l'ont emmené au pouvoir ne sont pas tant ses électeurs que son parti. Vous pourrez m'opposer qu'il y a tout un tas de contre-exemples de députés qui ont pourtant voté en leur propre conscience certaines lois mais quelques contre-exemples ne me semblent pas significatifs face à la quantité infernale de députés "moutons" que nous avons à notre AN.

J'ai du mal à imaginer comment vous pourriez changer cette image catastrophique que nos élus ont auprès du peuple et l'actuel parti socialiste (comme l'ump) ne fait que la renforcer au quotidien.

[6 octobre, 01:14](#) · [J'aime](#) · [3](#)



[Arnaud Weber](#) Par ailleurs c'est bien d'arriver à provoquer une constituante mais l'aspiration révolutionnaire ne signifie pas pour autant que le peuple adhère aux idées du parti de gauche. Cela est d'autant plus vrai que le scrutin à 2 tours de l'élection présidentielle est tout sauf représentatif de l'aspiration du peuple. Il est donc normal et souhaitable qu'une fois la constituante provoquée, l'ensemble de l'échiquier des idéologies politiques puisse s'exprimer de façon proportionnel aux aspirations des Français.

Le TAS a l'avantage de contenir cela en son sein de façon systémique.

L'élection a toutes les chances de provoquer des distorsions de la représentativité de ces aspirations. Admettons que vous considériez que cela n'a pas d'importance puisqu'au moins un référendum aura lieu pour valider la constitution et que l'on puisse envisager plusieurs référendums au fur et à mesure de la validation du texte. Je ne vois toujours pas en quoi cela serait plus efficace que le TAS et surtout la campagne électorale visant à provoquer l'élection de l'assemblée constituante me semble contraire au principe même de réalisation d'une constitution qui se base sur un débat et un dialogue avec le peuple.

En d'autres termes, je ne vois pas comment un élu qui a été élu en promettant d'écrire tel et tel truc peut avoir l'esprit neutre et ouvert une fois la rédaction du texte entamé.

[6 octobre, 01:33](#) · [J'aime](#) · [2](#)



[Emmanuel Tsunami](#) bonsoir, Clément, bonsoir (bonjour) à tous, merci aussi de prendre nos avis et de développer les votre Clément sachant que vous êtes militant du PG.

Alors déjà j'aurai quelques remarques sur ce que vous dites Clément:

1_ Je conteste la légitimité de la représentativité sociologique et reconnaît celle de la représentation politique- ce qui n'est pas la même chose (et il y a plusieurs règles applicables pour que toutes les formations, y compris citoyennes, puissent mener une campagne équitable, à égalité de moyens)

2_ L'égalité devant le droit d'accéder aux charges publiques est le base de la citoyenneté. Faire la loi ou l'appliquer sont deux choses bien différentes.

3_ Le politique est le lieu de l'auto-institution de la sté ; l'éducation nationale ou la justice sont des institutions qui dépendent de ce premier lieu.

4_ Par ailleurs la sté est structurée par des antagonismes sociaux ; nous avons tous des intérêts à défendre - partisans ou tirés au sort. Je préfère que ces intérêts passent par des médiations collectives plutôt que par d'illusoires monades.

5_ Question : demandera-t-on aux constituants tirés au sort s'ils ont des opinions préalables avant de venir siéger et sera-ce un motif de reddition ?

6_ Non Étienne, en Amérique de Sud des Constituantes élues et des gouvernements élus ont fait beaucoup pour les classes populaires. Cela s'est également vu en France. Je récusé par ailleurs le fait que des élus soient des maîtres - ni plus ni moins que des gens tirés au sort. Sauf que les mandataires eux sont au moins responsables devant leurs mandants, et les mandants responsables de les avoir élus.

7_ Mais nous pouvons justement changer ces règles ; instituer le ref révocatoire par exemple. C'est sûr que supprimer les mandats c'est plus facile, mais ça ne résout pas le problème, si vous voyez ce que je veux dire...

_8 "Si on lui enlève ça, que lui reste-t-il ? " Bonne question : si l'on enlève la politique aux citoyens, que leur reste-il de leur citoyenneté ? Rien.

_9 Moi non plus je suis candidat à rien dans ce système cher Étienne - et je note la discourtoisie de votre remarque, qui révèle au passage votre triste paranoïa, comme une sorte de névrose avec la question du pouvoir - je suis juste un citoyen engagé et un penseur matérialiste. Mais ne désespérez pas de me convaincre, ça vous permettra peut-être d'élever un peu vos arguments.

(à suivre pas assez d'espace)

[6 octobre, 05:19](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Emmanuel Tsunami](#) # bon alors pour le 1, je conclus que vous êtes pour la compétitivité des citoyens (reconnaissait que c'est plutôt contradictoire quand on reproche aux libéraux de pousser les uns et les autres en compétition puisqu'il n'en restera qu'un) certainement pousser par la culture du chef d'ailleurs j'ai une question concernant un principe qui me semble essentiel comment fonctionne le principe de subsidiarité dans le PG ?

#2 Alors il me semble qu'il faut distinguer un premier point ; si l'égalité donc vous utiliser le

sens est l'égalité des chances, c'est à dire le mérite vous êtes forcément pour les concours bref ça confirme ce que je disais en 1 compétitivité, mérite eux c'est très libéral comme valeur...Il me semble que l'un des avantages du TAS est que comme le disait Montesquieu pour ce qui est de la seconde phrase, oui forcément c'est la base de la séparation des pouvoirs il n'empêche que faire la loi qui est le pouvoir législatif et appliquer la loi, l'exécutif doivent l'un comme l'autre être contrôlés par qui ? d'autre qui veulent leur place ? ou bien le citoyen lambda ?

« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie. Le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie Mais, comme il est défectueux par lui-même, c'est à le régler et à le corriger que les grands législateurs se sont surpassés. Selon l'établissement, à Athènes, que l'on nommerait par choix à tous les emplois militaires, et que les sénateurs et les juges seraient élus par le sort. Il voulut que l'on donnât par choix les magistratures civiles qui exigeaient une grande dépense, et que les autres fussent données par le sort. Mais, pour corriger le sort, il régla qu'on ne pourrait élire que le nombre de ceux qui se présenteraient ; que celui qui aurait été élu serait examiné par des juges, et que chacun pourrait l'accuser d'en être indigne : cela tenait en même temps du sort et du choix. Quand on avait fini le temps de sa magistrature, il fallait essayer un autre jugement sur la manière dont on s'était comporté.»

Montesquieu - 1689-1755 - « De l'esprit des lois, livre II, chap. II.»

« Il est considéré comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchique qu'elles soient électives.»

«Les politiques, livre IV, chap, IX, § 4.»

Aristote.

« La démocratie, d'après l'idée que je m'en fais, devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort. »

gandhi

« Le pire des maux est que le pouvoir soit occupé par ceux qui l'ont voulu.»

Platon, cité par Jacques Rancière.

Vous distinguerez encore une fois que ceux qui font appliquer les règles sont tirés au sort et pas simplement élus par leur mérite, le but étant qu'il n'abuse du pouvoir qu'on leur confie car justement on reste méfiant autant que je peux l'être d'Étienne que je le suis de vous ou du PG.

#3 bien évidemment est c'est l'un des problèmes majeurs de ce processus vertical et le rôle de la constitution est de justement instituer le politique pour que ça devienne une démocratie véritable il faut de l'horizontalité et pas simplement le référendum révocatoire.

#4 oui mais beaucoup de ces antagonismes sont dus à la façon dont l'économie régit la société tant que le politique ne débat qu'avec sa propre classe et ceux qui payent leur campagne électorale, il ne fera rien pour faire évoluer les choses.

« L'inégalité croissante entre le peuple et ses chefs, se fait bientôt sentir parmi les particuliers et s'y modifie en mille manières selon les passions, les talents et les occurrences. Le magistrat ne saurait usurper un pouvoir illégitime sans se faire des créatures auxquelles il est forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne se laissent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition et regardant plus au-dessous qu'au-dessus d'eux, la domination leur devient plus chère que l'indépendance, et qu'ils consentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour. Il est très difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander et le politique le plus adroit ne viendrait pas à bout d'assujettir

des hommes qui ne voudraient pas qu'être libre ; mais l'inégalité s'étend sans peine parmi des âmes ambitieuses et lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune et à dominer ou servir presque indifféremment selon qu'elle leur devient favorable ou contraire.»

«Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, IIe partie, éd. citée, p.128.» Jean-Jacques ROUSSEAU

ou comme disait napoléon le petit, "la main qui donne est toujours au dessus de celle qui reçoit"

« La population ne participe pas à la vie politique : ce n'est pas participer que de voter une fois tous les cinq ou sept ans pour une personne que l'on ne connaît pas et que le système fait tout pour vous empêcher de connaître. Mais pour qu'il y ait un changement, qu'il y ait vraiment autogouvernement, il faut certes changer les institutions pour les gens puissent participer à la direction des affaires communes ; mais il faut aussi et surtout que change l'attitude des individus à l'égard des institutions et de la chose publique, de la res publica, de ce que les Grecs appelaient ta koina (les affaires communes). Car aujourd'hui, domination d'une oligarchie et passivité et privatisation du peuple ne sont que les deux faces de la même médaille. »

Cornélius Castoriadis, « une société à la dérive »

[6 octobre, 05:21 · J'aime · 3](#)



[Emmanuel Tsunami](#) #5 la blague bon je m'excuse d'avance je vais faire dans la rhétorique mais vous prônez l'élection comme expression de la volonté générale donc le choix de ceux qui nous plait ou parfois le choix de choisir l'adversaire de celui qui nous ne plait pas mais qu'est ce qui nous dit que ce n'est pas pur mensonge que ce qu'ils veulent se faire passer ; à l'opposée une assemblée tiré aux sort, les citoyens sont là pour échanger poser des questions , débattre de comment écrire les règles, tenter de donner leur opinions avec les autres tirés au sort et proposer par référendum ensuite il ne vote pas la loi au mieux il vote la façon dont ils vont s'organiser et parce que c'est une charge qui n'est pas privée , ce qui se dira sera public , télévisé que sais je encore vu ce qui devront penser ils auront pas la tête à vouloir tiré les règles pour eux même mais chercherons d'avantage à penser au bien commun car de toute façon une fois fini il ne seront pas au pouvoir ce qui leur permettra de s'assurer que ceux qui auront tel ou tel pouvoir en charge devront rendre des comptes rien qu'à eux mêmes déjà puisqu'ils redeviendront des citoyens lambda, ils travaillerons forcément pour pas ce faire flouer le temps qu'ils auront passer à réfléchir...

#6 encore un cas de manque d'objectivité d'esprit démocratique et d'égalité si seule la classe populaire(vous ne dite pas laquelle par ailleurs) choisit ceux qui leur "ressemble" pour décider pour tous, ils vont favoriser ceux à qui ils doivent plaire et pas chercher à plaire à tous pour le bien commun donc on créait encore des inégalités entre classe par le choix (vous pouvez toujours le faire révoquer l' élu tant que ceux qui ont la majorité de classe décide de choisir son "vassal" , je connais des dictatures pseudo démocratie populaire qui ne laisse pas plus de choix que ce qu'on leur donne comme choix...

#7 le référendum révocatoire ça ne change pas le problème si à la base on a un schéma de

choix des candidats qui ne correspond qu'à une classe dominante qui fera des règles pour leur classe ou leur partisans et pour l'ensemble en prenant en compte les minoritaires pour ne pas leur affliger seulement ceux que désire les intérêts de la majorité JJR l'explique très bien et c'est bien pour cela qu'Alexis de Tocqueville ne craignait pas le suffrage universelle pour l'élection de représentant , dirigeant même...

#8 c'est tout le problème, d'élire de temps en temps un représentant tant qu'on le laisse s'occuper à notre place des lois , des débats etc on devient hétéronome, le citoyen c'est celui qui écrit la loi par ailleurs l'adage veut que nul n'est censé ignorer la loi mais comment nous identifier à la loi que d'autres décident, écrivent , débattent à notre place sans qu'on est notre mots à redire alors ils construiront une société dans laquelle on ne voudra pas appliquer notre citoyenneté car finalement on privatise l'espace politique en le confiant à d'autre qui parviendront à faire parti des candidats sélectionner par leur communauté, partisan bref comme un post précédent on ne fait que répéter les mêmes erreurs ...

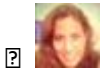
#9 c'est l'hôpital qui se fout de la charité , etienne discourtois mais lol il ne cherche qu'à vous faire réfléchir sur votre projet de 6eme république en réécrivant la constitution mais votre raisonnement démontre simplement un attachement à ce que vos valeurs se retrouvent dans le texte qui doit instituer les pouvoirs qui feront des lois pour tout le monde. Alors oui vous n'êtes candidats à rien, pas plus qu'étienne ou que moi même ou la plupart de ceux qui sont intervenus mais on défend l'idée pour que ceux qui devront écrire les règles qui feront le pouvoir ne désire pas écrire pour le garder dans leur camp électorale pour leur valeur alors non je ne pense pas qu'étienne cherche à vous convaincre mais plutôt à connaître les motivations de ceux qui sont derrière ce projet et à apporter son opinion pour peut être avoir un contradicteur qui sache défendre une autre façon de faire la démocratie que la façon dont il le conçoit sauf que vos arguments sont conservateur d'un système d'appropriation des règles de la société ; et s'il a insisté c'est pour comprendre votre raisonnement car vous n'êtes pas loquaces dans vos arguments, en plus de sortir des phrases qui tronquent l'histoire par exemple quand dixit "Non le cumul des mandats est une pratique relativement récente. La Constituante qui suivit les États Généraux convoqués en 1789 l'avait interdite." entre 89 et 92 il y a un coup d'état quand même... ou bien des justificatifs assez étrange "Non, n'importe quelle association peut prétendre exercer des charges publiques." "Les partis relèvent de la loi 1901." comment est ce normal que quelque chose qui est privé, une association et d'autant plus, communautaire puisqu'il faut adhérer à la cause dont elle s'accapare le sujet ou le bien, comment peut elle avoir une charge publique c'est dans leur locaux qu'on gère une charge public cela ne risque t il d'aboutir sur un conflit d'intérêt comme d'avoir des subventions pour leur association ou plus globalement si tel citoyen ne pense pas comme nous alors il n'aura pas tel droit... bref trop d'incohérence et d'assurance, vous manquez d'humilité je trouve mais vous êtes ouvert au dialogue c'est déjà ça du moins en apparence (logique de parti probablement). voyez vous il n'y a pas besoin d'avoir fait des études ou d'adhérer à un parti ou une association, syndicat et je ne sais quoi d'autre pour qu'un citoyen soit un minimum politisé et veuillez avoir son mots à dire plutôt que de juste voter pour un représentant défendre le régime représentatif c'est mépriser le droit à l'autodétermination des peuples à disposer d'eux même je trouve ce qui sous entend l'autonomie en lieu est place à l'hétéronomie et être autonome ne veut pas dire être individualiste forcément bref je suis pas sûre que tout passe en un post...

[6 octobre, 05:21](#) · [J'aime](#) · [3](#)



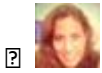
[Marvain Eve](#) Tous pourris ! fin du débat ?

[6 octobre, 08:35](#) · [J'aime](#)



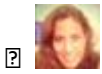
[Manuella Ginting](#) tommy lasserre fait un constat des plus intéressant , et mr Etienne chouard ne se défend pas ? Doit on penser qu'il consent?

[6 octobre, 08:40](#) · [J'aime](#)



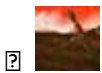
[Manuella Ginting](#) Tommy Lasserre: " encore une fois, cette discussion est totalement secondaire par rapport aux antagonismes de classe qui façonnent la société. Etienne, votre focalisation sur la question du mode de désignation dénote une vision du monde sans doute très intéressante en termes de philosophie pure, mais déconnectée du réel. Le système politique découle de l'infrastructure. Si le mouvement pour un changement de régime ne s'inscrit pas dans une optique de contre-pouvoir mais se fait dans le seul souci d'apaisement de la tension sociale, rien ne changera dans le fond. Les politiques que vous décrivez tant ne sont que l'arbre qui cache la forêt. Ne doutez pas du fait que la classe dominante est parfaitement capable de s'adapter à une constitution basée sur le tirage au sort, de contrôler vos tirés au sort aussi facilement qu'elle contrôle les élus, et d'en tirer profit."

[6 octobre, 08:46](#) · [J'aime](#)



[Manuella Ginting](#) Mr Etienne Chouard même si ce n'est pas l'endroit pour, pourriez vous répondre à mes interrogations .J' aimerais connaître votre position (pensée profonde) quand à l' existence même de la Franc -maçonnerie dans notre société sans langue de bois.? Et ensuite j' aimerais bien connaître votre vision général de la religion ? Car dans votre blog vous dites : "Je cherche ici à mettre en débat ouvert ce dont on ne parle nulle part ! Car ce dont on ne parle pas c'est bien ça , les plus grands sujets tabous , c'est bien ceux là , et un autre mais on a plus le droit d'avoir de critique en France sur ce sujet visiblement même si les 3 sont liés!!!!

[6 octobre, 09:24](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



[Hugo Casacci](#) J'invite à lire les commentaires d'Emmanuel tsunami, ils m'ont semblé très pertinents, et complets, en même temps vu la longueur ^^ . Bonne lecture.

[6 octobre, 14:28](#) · [J'aime](#) · [3](#)



[Emmanuel Tsunami](#) bonsoir j'aurai pu ajouter encore comme incohérence à ceci "À chacun son sale petit TAS de secrets Étienne . Je souscris à une phrase d'Alain, au contrôle du pouvoir, pas à la méfiance paranoïaque" mais n'êtes vous pas vous même méfiant à ce qu'on vous démontre n'est ce pas légitime d'être méfiant comme nous le sommes de cette initiative ?

Tout contrôle est dû à la volonté de garder la maîtrise car l'expérience nous à appris que les

dirigeants, représentant ne sont soumis à aucun contrat en bon et dû forme, il est simplement moral et une fois le pouvoir entre leur main ils écrivent les règles pour ne pas être punis en cas d'infraction à ce contrat moral, il est un peu facile de vouloir la charge et ne pas prendre la responsabilité et dire que c'est la responsabilité des électeurs. Il serait temps de réaliser que, lorsqu'on affirme à l'occasion d'un scrutin que « le peuple a parlé », on veut dire par là qu'il n'a désormais plus qu'à se taire. Les gens votent « comme on leur dira », disait Tocqueville. Il en ira de même aussi longtemps que le peuple ne se sera pas réapproprié son pouvoir constituant. Donc qu'on arrête de répéter les mêmes erreurs c'est juste du bon sens mais faut il être véritablement désintéresser à la fois par le pouvoir mais de sa volonté particulière à ce que notre opinion soit privilégiée sur celle des autres et pour cela le TAS est le meilleur moyen d'une égalité de tous à pouvoir participer à la charge citoyenne du débat mais aussi de surveiller par leur paire d'autre citoyens lambda, les élites pour servir aux mieux la nations doivent être à la disposition des TAS pour répondre à ce qu'ils aspirent comme société et pas à décider pour eux. pourquoi ne pas institue pour les tirés au sort un contrat politique et qu'il soit du type synallagmatique et commutatif article 1102 et 1104 du code civil.

[6 octobre, 18:53](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Jules Girard](#) Le TAS, pas plus que l'élection, n'est pas un gage de démocratie et d'appropriation de la constitution/du pouvoir par le peuple. Le peuple, c'est 60 millions d'individus, avec à peu près autant d'opinions différentes, et vouloir le "représenter" (statistiquement, ou par délégation de pouvoir) est une chimère. Je ne comprends pas vraiment, qu'à l'heure d'internet, on ne mette toujours pas sur la table sérieusement l'idée de démocratie directe. Et je ne parle pas seulement de référendums à la suisse. Je parle de vote et de propositions citoyennes constantes, du local au national.

[6 octobre, 20:19](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



[Wikicrate Lcc](#) .

Si comme dit le proverbe "Notre intérêt est la boussole que suivent nos opinions.", les arguments échangés ne feront changer d'avis que la majorité des gens qui y a intérêt.

La minorité, (les élus, ou ceux qui aspirent à l'être à l'Assemblée Constituante), ne sera jamais favorable pour le tirage au sort des membres de l'Assemblée Constituante !

C'est un conflit d'intérêt.

Pour autant, je suis persuadé que les candidats du front de gauche sont pour la plupart désintéressés sur le plan des avantages pour eux.

Mais l'investissement et la passion qui les porte, comme elle porte tout militant (et moi quand j'argumente ici) crée un espoir d'arriver à être élu et ce simple espoir qui serait déçu en cas de tirage au sort, crée aussi un conflit d'intérêt.

Les sociologues pour leurs enquêtes, les pharmacologues pour leurs essais cliniques, utilisent très souvent des échantillons représentatifs pour mener leurs investigations parce qu'ils savent que les conclusions qui seront tirées seront représentatives d'une enquête ou d'un

essai clinique sur toute la population.

De même les sondages d'opinion -quand ils ne sont pas manipulés à des fins partisans- peuvent donner des résultats remarquablement fiables.

Le tirage au sort d'une Assemblée Constituante selon des modalités à définir pour qu'elle ressemble le plus possible à la population et que tout truquage du choix soit impossible, permettra que l'assemblée ainsi désignée puisse être en situation de produire les textes conformes à ce que la population aurait fait si on avait arrêté tout le pays pour faire débattre tout le monde.... ce qui n'est évidemment pas possible.

Néanmoins les constituants devront recueillir les propositions qui leurs seront envoyées pour en débattre.

D'autres tirés au sort pourraient être chargés de trier et d'assembler les propositions qui seraient redondantes pour leur faciliter la tâche.

Le texte final serait soumis à référendum au peuple.

Et si les constituants ont du mal à se mettre d'accord, il pourrait aussi y avoir des questions tiroirs posées aux citoyens.

La cohérences des réponses étant vérifiée avant de faire une synthèse.

En quoi une Assemblée Constituante élue pourrait elle être plus démocratique ?

[Hier, à 00:25](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



[Clément Sénéchal](#) Dans ce cas le TAS n'advendra jamais, puisqu'il faudra bien que ce soit par les voie des élus.

[Hier, à 00:30](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Wikirate Lcc](#) .

Comme tu y vas !

A te suivre la pétition du M6R est vouée à l'échec puisque nous n'avons pas dans notre texte constitutionnel actuel :

- le référendum d'initiative populaire.
- la possibilité de convoquer une assemblée constituante.

As tu déjà vu la démocratie gagner quelque part sans un rapport de force entre gouvernés et gouvernants ?

[Hier, à 00:37](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



[Clément Sénéchal](#) Donc les élus peuvent être sensibles aux revendications des gouvernés.

[Hier, à 00:38](#) · [J'aime](#)



[Clément Sénéchal](#) L'aspiration à la 6eme n'est pas vouée à l'échec si elle gagne... les élections (à moins qu'on soit pour les armes, ce qui n'est pas mon cas - et c'est de toute façon illusoire).

[Hier, à 00:41](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#)



[Wikicrate Lcc](#) .

J'espère, comme toi, qu'un grand rapport de force pourra parvenir à les décider à accorder ce que nous demandons pour éviter que la population en colère ne paralyse le pays.

[Hier, à 00:42](#) · [J'aime](#)



[Wikicrate Lcc](#) .

Tu as vu le résultat des dernières élections ? Tu crois vraiment que les prochaines mettront le FG en tête pour convoquer la Constituante ?

Les citoyens ne croient plus dans les partis politiques.

C'est l'abstention qui est le premier parti de France.

Et le FN ne monte pas tant que ça, ce sont les autres partis qui baissent.

Et encore beaucoup de ceux qui votent encore ne le font que pour contrer le FN qui fait peur aux élus actuels, aux médias (et donc à ceux qui les lisent), mais pas à l'oligarchie financière.

Le M6R s'il veut prospérer doit s'adresser à tous ces citoyens qui ne votent pas (ou qui votent mal) pour exiger ensemble cette Constituante Citoyenne et sans les partis.

C'est la démocratie.

Vouloir faire écrire ce texte par une élite éclairée c'est aristocratique (pouvoir aux meilleurs).

[Hier, à 00:53](#) · [J'aime](#) · [2](#)



[Christian Bourdet](#) Tu dois être fatigué mon petit Clément, car cité Hannah Arendt comme l'égérie du pouvoir c'est comme cité Gandhi pape du terrorisme. Le discours de la servitude volontaire d'Étienne de la Boétie serait une antidote à tes tourments, Étienne l'a écrit à l'âge de 18ans, comme quoi la sagesse n'attend pas toujours le nombre des années. Tu as encore le temps, tu es si jeune.

[Hier, à 00:58](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Fred Armoni](#) non seulement aristocratique mais surtout inutile (j'avais écrit suicidaire)... tout ça pour ça!

[Hier, à 01:00](#) · [J'aime](#)



[Wikicrate Lcc](#) .

Clément, hier tu as écrit

<<Les constituants tirés au sort seraient bien indemnisés ?

Se transformant donc du même coup en professionnels à leur tour.>>

Crois-tu sérieusement qu'une indemnisation pour une mission non renouvelable, transformera celui qui la perçoit en professionnel ?

Les jurés des tribunaux deviennent-ils -pour toi- des juges à vie ?

En quoi cette indemnisation engendre-t-elle un quelconque conflit d'intérêt ?

Sais-tu qu'après que les tunisiens aient renversé le régime de Ben Ali (j'espère que tu ne leur en veux pas d'avoir du utiliser des armes) ils ont élu une assemblée constituante.

Des opposants de longue date, ayant souffert dans les prisons ou dans la clandestinité depuis des années, on aurait pu les croire désintéressés !

Et bien, dans les premières mesures que cette assemblée a prise, il y a eu :

- le doublement des honoraires des constituants

- le prononcé du huis clos sur leurs travaux (circulez y'a rien à voir).

Le pouvoir rend fou !

Je ne ferai pas confiance aux tirés au sort.

Je veux que leurs débats et leurs auditions, soient transmis à la télé et retranscrits dans les journaux et qu'ils n'y puissent rien changer.

Je veux que leur indemnité soit décidée par d'autres qu'eux, en se basant sur leur revenus habituels, leurs frais de transport et d'hébergement et sur le préjudice qu'ils subissent dans leur vie habituelle.

Je veux qu'ils puissent être jugés et condamnés s'il est prouvé par la suite qu'ils ont agi dans l'intérêt de leurs proches.

Je veux bien que ceux d'entre eux qui auraient été méritants soient récompensés après coup.

et je voudrais bien ... que tu sois de mon avis !

Bonne nuit !

[Hier, à 15:05](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



[Jules Girard](#) L'aristocratie, le pouvoir à une élite éclairée (et philosophe donc désintéressée, dirait Platon), dans l'idéal moi perso, je prends. C'est même mieux que la démocratie. Mais c'est une chimère, un idéal inatteignable, qui a toujours tourné à l'oligarchie ou la ploutocratie.

Je crois que tu as tort quand tu parles de conflit d'intérêt ci-dessus, Wikicrate : le conflit d'intérêt existe lorsqu'il y a conflit entre la fonction exercée (qui vise à servir l'intérêt général) et la situation personnelle. Dans le cas que tu prends, "ceux qui aspirent à" ne sont pas encore en situation d'exercer une fonction (puisqu'ils y aspirent...), mais SURTOUT, tu ne montres nullement que dans cette situation, l'intérêt général ne converge pas avec leur intérêt personnel. Pour cela, il faudrait que tu fasse une pétition de principe : l'élection est mauvaise pour l'intérêt général, donc ceux qui veulent être élu et qui souhaitent l'élection sont dans le conflit d'intérêt, donc l'élection est mauvaise... Quid d'une élection où on prendrait des mesures (il faut bien entendu débattre desquelles, et de si elles seront suffisantes) pour faire en sorte que l'intérêt particulier des élus converge nécessairement avec l'intérêt général, ou au moins avec l'idée que le peuple s'en fait (parce que c'est justement l'objet du débat politique : où se situe l'intérêt général) ?

Bon, ensuite, les sociologues ne font pas des sondages d'opinion politique. Je crois que l'avis des gens en général est assez loin de leur sujets d'étude, parce qu'il est très difficile à définir scientifiquement et objectivement. La représentativité sociologique d'un corps social n'implique pas la représentativité des idées politiques. J'y vois au moins une raison simple et suffisante : les gens ne sont, en majorité, pas suffisamment politisés pour avoir des opinions

définies et solides. N'importe quel militant peut en faire l'expérience autour de lui : les gens peuvent changer d'avis très vite, pour peu qu'on trouve leur "corde sensible" (idéalement l'appel aux faits et à la raison, mais bien sûr la démagogie fait aussi, malheureusement, très bien l'affaire). Par conséquent, tirer au hasard un échantillon représentatif (sociologiquement, mais même au niveau des derniers votes par exemple), peut mener à des résultats complètement différents et partiellement aléatoires. Différents individus, après réflexions approfondies, débats, influence interne (entre membres de l'AC) et externe, n'auront pas le même point d'arrivée, même s'ils sont "sociologiquement" les mêmes au départ, et même s'ils ont voté la même chose aux dernières élections. Leur point d'arrivée, après délibération constituants donc, ne sera pas forcément représentatif de ce que voudrait le peuple dans son ensemble. Il est primordial, si l'on souhaite une "vraie" démocratie, de faire participer l'ensemble du peuple et pas seulement une partie élue (par le sort ou par le choix) supposé le représenter.

[Hier, à 01:32](#) · [J'aime](#)



[Claire Bouthillon](#) Oui bon, Mitterrand n'a jamais été ma tasse de thé. Il disait quelque chose et faisait autre chose.

[Hier, à 01:40](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Claire Bouthillon](#) Je me réfère au commentaire de Clément initial... Pas au débat dont je me demande le rapport. Mais bon, j'aime bien l'histoire des marches de l'escalier dont on regarde l'inclinaison !!! C'est à peu près cela !

[Hier, à 02:27](#) · [J'aime](#) · [2](#)



[Wikicrate Lcc](#) .

A tous, je vous conseille de lire ce texte bien pensé :

Lorsque nous débattons, nous avons tendance à considérer que les opinions sont le fruit de l'exposition à des arguments logiques. Et de la compréhension de ces derniers. Si un argument est logique et compris, une personne saine devrait changer d'avis.

Mais toute personne qui a fréquenté un peu les forums de discussion sur Internet sait qu'il n'en est rien. Tout le monde campe sur ses positions. Mais pourquoi donc ?

La raison est simple : changer d'avis a un coût. Un coût que nous avons tendance à oublier voire à ignorer complètement. Pourtant, un bon exercice est d'évaluer ce coût avant un débat. Autant pour vous-même que pour la partie adverse.

Prenons l'exemple du passionné de musique qui est convaincu que le piratage nuit aux artistes. Le convaincre que ce n'est pas le cas et que le piratage n'est pas immoral revient, selon son propre point de vue, à admettre qu'il était assez bête pour avoir le cerveau lavé par l'industrie du disque et que tout l'argent qu'il a dépensé en CDs est un gaspillage total.

Chaque fois que vous lui dites : « Le piratage n'est pas immoral et ne porte pas atteinte aux artistes », il entend « Tu es stupide et tu as gaspillé ton argent pendant des années ». Vos

arguments devront non seulement le convaincre logiquement mais également surmonter ce coût lié au sentiment d'être stupide et d'avoir gaspillé de l'argent. Un coût élevé mais pas insurmontable.

Mais il y a pire : lors d'un débat, nous avons intuitivement tendance à considérer les coûts des différents intervenants comme symétriques.

Prenons l'exemple du bon vieux débat sur l'existence de dieu.

Pour un athée, le coût d'être convaincu de l'existence de dieu est généralement celui d'admettre avoir été dans l'erreur. C'est un coût non négligeable mais surmontable. Dans la plupart des cas, les athées n'ont pas une histoire fortement liée à l'athéisme et sont donc prêts à être convaincus de l'existence de dieu avec des arguments rationnels. Ils entrent dans un débat en s'attendant à ce que la partie adverse fasse preuve du même état d'esprit.

Malheureusement, l'opposé n'est pas vrai. Pour la plupart des personnes religieuses, croire en dieu est une partie très importante de leur vie. C'est souvent une culture héritée de leurs parents. Ces personnes ont parfois fait des choix de vie très importants à cause de leur croyance religieuse. Dans certains cas, la religion est même le fondement de leurs relations sociales.

Quand vous dites « Dieu n'existe pas », quels que soient les arguments logiques, la personne religieuse entend « Tu es stupide, tes parents et tous tes ancêtres étaient des menteurs, votre vie entière est basée sur un mensonge et tu devrais rompre avec tous tes amis. »

Dit comme ça, cela ressemble plus à une blague ou à une exagération. Mais, inconsciemment, c'est pourtant exactement ce que peuvent ressentir des personnes religieuses. Étant donné le coût de certaines convictions, il n'est pas étonnant que les débats religieux puissent devenir si émotionnels.

Pourquoi croyez-vous que certaines communautés religieuses tentent par tous les moyens de discréditer ou de combattre l'athéisme ou la libre pensée ? Pourquoi pensez-vous que la plupart des religions cherchent à obtenir de l'argent ou un investissement personnel de votre part ? Tout simplement parce qu'elles augmentent de cette manière le coût nécessaire à ne plus croire en elles. Les scams sur Internet ou les voyants-marabouts comprennent cela très bien : ils demandent un petit peu d'argent puis de plus en plus. Soit vous continuez à payer, soit vous admettez que vous vous êtes fait rouler de tout l'argent investi jusqu'à présent.

Avant chaque discussion, chaque débat, vous devriez demander aux participants de répondre sincèrement à la question suivante : « Que se passerait-il si j'étais convaincu par la partie adverse ? Que ferais-je ? Quelle serait l'influence de ce changement sur ma vie ? ».

Dans une grande majorité des cas, vous découvririez que changer d'opinion n'est pas une option. Ce qui clôt le débat avant même qu'il ait commencé.

Et vous, amis lecteurs, quelles sont vos opinions qui sont trop chères à changer ? Et que pouvez-vous faire pour améliorer cette situation ?

<https://ploum.net/le-cout-de-la-conviction/>



[Le coût de la conviction | ploum.net](#)

Je suis @ploum, blogueur, conférencier et futurologue. Ce texte vit grâce à votre soutien. N'hésitez pas à me...
ploum.net

[Hier, à 08:50](#) · [Modifié](#) · [J'aime](#) · [3](#)



[Ostramus Epicron](#) J'avoue ne pas comprendre le fait de poster une publication sur la démocratie et la supprimer suite à l'inflation de commentaires.

[8 h](#) · [J'aime](#) · [1](#)



[Jules Girard](#) Merci Wikicrate pour ce lien. Ayant participé à des centaines de discussions passionnées sur internet depuis une bonne dizaine d'années, je peux vous dire que j'ai conscience de ce dont vous parlez. Et que j'ai appris à fortement baisser ce coût. Il y a une chose qui n'est pas mentionnée dans ce texte, cependant : c'est souvent admettre qu'on a tort qui a un coût élevé. Mais se laisser convaincre a un coût bien plus modéré : les arguments justes portent toujours chez les personnes raisonnables, mais souvent avec un certain délai. Ce n'est pas parce qu'on semble camper sur une position que celle-ci ne peut pas être influencée par ce que l'on lit ou entend

[1 h](#) · [J'aime](#)